

**BARREAU
DE PARIS**

Solidarité

Fonds de dotation

RAPPORT D'ACTIVITE

2022

FONDS DE DOTATION

« BARREAU DE PARIS SOLIDARITE »

Table des matières

La gouvernance du Fonds de Dotation « Barreau de Paris Solidarité »	4
Ressources financières et budget du Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité »	5
Les avocats bénévoles du Barreau de Paris Solidarité	6
Le Bus de la Solidarité – les permanences « généralistes »	7
Le Bus de la Solidarité – les permanences « spécialisées ».....	8
Permanence dédiée aux femmes victimes de violences.....	8
Permanence dédiée aux femmes en situation de prostitution au Bois de Vincennes.....	9
Permanences spécialisées en droit des étrangers et droit d’asile.	10
Permanences dédiées aux problématiques rencontrées par les personnes LGBTQI+.	11
Permanences dédiées au public senior et aux aidants.	11
Les permanences en associations	13
Les 6 programmes du Barreau de Paris Solidarité	15
Le financement de projets portés par des associations.....	17
Tableau récapitulatif des associations soutenues au titre l’appel à projets de l’année 2021	18
Tableau récapitulatif des contributions accordées par le Fonds de dotation au titre de l’année 2022.....	31
Actions de formation et événementiel	39
Les formations organisées en 2022 à l’attention notamment des avocats bénévoles du BPS :... ..	39
Les sessions de sensibilisation assurées en 2022 par des avocats bénévoles à l’attention de bénévoles et salariés d’associations partenaires :	40
Actions de communication et évènementiel	41
ANNEXES.....	45

Avant-propos

Les crises sociales en région parisienne en quelques chiffres

- *2.598 personnes sans-abri ont été décomptés lors de la Nuit de la Solidarité organisée par le Ville de Paris en janvier 2022. Elles sont principalement décomptées dans les 12^e, 18^e et 19^e arrondissements. 69% des personnes rencontrées pendant cette opération ont déclaré ne plus chercher à joindre le 115 et 58% se déclarent sans suivi social stable.*
- *Le nombre de personnes placées en structure d'urgence a augmenté de 80 % entre 2021 et 2022, de personnes hébergées dans des hôtels de 30 %, et le nombre de demandeurs de logements en situation précaire est en hausse de 10 %.*
- *Le rapport « les oubliés du droit d'asile » publié en juin 2021 par un collectif d'associations souligne que 79% des primo-arrivants à Paris sont sans aucune ressource et que 25% sont en situation de faim sévère.*
- *Dans son rapport 2022 sur le mal-logement, l'antenne francilienne de la Fondation Abbé-Pierre dénombre désormais 1,3 million de personnes mal logées dans la région, ainsi que 2,9 millions de personnes en situation de fragilité par rapport à leur logement.*
- *La région représente seulement 18 % de la population nationale. Mais elle concentre 39 % des ménages expulsés de leur logement, 46 % des personnes hébergés en structure et 60 % des ménages reconnus prioritaires au titre du Droit au Logement (DALO).*

Le nombre de personnes en situation de précarité économique ou de vulnérabilité ne cesse de croître et avec lui le nombre de situations juridiques et administratives complexes. Dans le même temps, le droit commun ne parvient toujours pas à s'adapter aux contraintes des plus fragiles et pire, la plupart des services publics se réduisent et s'éloignent à la faveur de la dématérialisation.

L'objectif que poursuit le Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité » est de contribuer, à hauteur de l'engagement solidaire des avocats parisiens, à défendre les droits de ces publics les plus fragiles : exilé.e.s, jeunes de milieux défavorisés, femmes victimes de violences, personnes discriminées, personnes en situation de rue, personnes en situation de prostitution ou victimes de traite, personnes atteintes de troubles mentaux, personnes concernées par des addictions...

La gouvernance du Fonds de Dotation « Barreau de Paris Solidarité »

La Gouvernance du BPS est assurée par un Conseil d'Administration composé pour l'années 2022 des membres suivants :

- Madame la Bâtonnière Julie Couturier, Présidente du Fonds de dotation
- Monsieur le Vice-Bâtonnier Vincent Nioré, Vice-Président du Fonds de dotation
- Monsieur le Bâtonnier Paul-Albert Iweins, Secrétaire Général du Fonds de dotation
- Monsieur le Secrétaire Général de la CARPA Jean-Charles Krebs, Trésorier du Fonds de dotation
- Monsieur Thierry Gontard, Secrétaire de la Commission des Finances de l'Ordre
- Monsieur le Bâtonnier Frédéric Sicard
- Madame la Vice-Bâtonnière Dominique Attias
- Madame Marianne Lagrue

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire ou autoriser tout acte et opération permis au Fonds dans le cadre de son objet social. Il arrête la stratégie et la politique générale du Fonds. Il s'est réuni à 5 reprises en 2022 :

- Le 27 janvier 2022
- Le 21 avril 2022
- Le 20 juin 2022
- Le 15 septembre 2022
- Le 17 novembre 2022

Un **Comité de Parrainage**, composé d'experts désignés par le CA, est chargé de faire des propositions concernant les contributions financières attribuées par le Fonds de dotation aux associations de droit français qui déposent des demandes de subventions. Le Comité étudie et recommande auprès du CA les projets qui pourront faire l'objet d'un soutien financier.

Ce Comité de Parrainage, qui s'est réuni à 4 reprises en 2022 (le 16 juin, le 13 septembre, le 16 novembre et le 16 décembre), était composé de :

- Philippe Ryfman, Avocat, Président du Comité
- Henri Leclerc, Avocat
- Aurélie Carlier, Avocate
- Dominique Kerouedan, Médecin
- Jean-Marie Fardeau, Délégué national de l'ONG VoxPublic
- Sophie Lasserre, Directrice de Programmes à la Fondation de France
- Richard Werly, Journaliste
- Carlotta Gradin, Vice-Présidente du plaidoyer du Comité Onu Femmes France

Les activités du Fonds de dotation sont coordonnées par **une équipe de deux salariés** du Fonds : Lisa de la Losa, recrutée en décembre 2022 et Théodore Malgrain, recruté en juin 2019.

L'action du Fonds est enfin étroitement articulée avec la politique et les missions portées par le **pôle de l'Accès au droit et à la Justice du Barreau de Paris**, par l'intermédiaire d'Aurélia Huot, directrice adjointe du Pôle.

Ressources financières et budget du Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité »

A la création du fonds, en octobre 2011, l'Ordre des Avocats de Paris a versé une dotation initiale à caractère consommable d'un **million d'euros**. Depuis des dotations complémentaires ont été versées chaque année depuis par l'Ordre des Avocats de Paris et la CARPA de Paris.

Les dotations CARPA et Barreau de Paris

Le Conseil de l'Ordre a voté un budget à hauteur de **644 506 euros en 2022**, dont une dotation complémentaire de l'Ordre des Avocats d'un montant de 266 000 euros et une dotation CARPA de 340 000 euros, versée en intégralité sur l'exercice 2022. Le Conseil d'administration a voté pour l'exercice 2022 la consommabilité totale de la dotation.

Les Dons

Le fonds de dotation est également destinataire de dons qui lui permettent de fonctionner et de développer ses projets.

En 2022, Barreau de Paris Solidarité a collecté des dons auprès de **403 personnes**, pour un total de plus de **63 065 euros**, dont 18.750 euros l'ont été dans le cadre de la campagne dédiée au soutien des avocats touchés par la guerre en Ukraine et 8 635 dans le cadre d'une campagne spécialement dédiée pour équiper un prochain « Bus de la Solidarité ». Les listes des donateurs individuels est jointe en annexe.

BPS a également reçu 600 euros du SPAB dans le cadre du partenariat noué à l'occasion de la Course des deux Palais ainsi que le reversement des recettes générées par deux représentations théâtrales : 3 370 euros lors des représentations du procès de Patrick Henry et 13 130 euros lors des représentations du procès de Bobigny.

Le budget

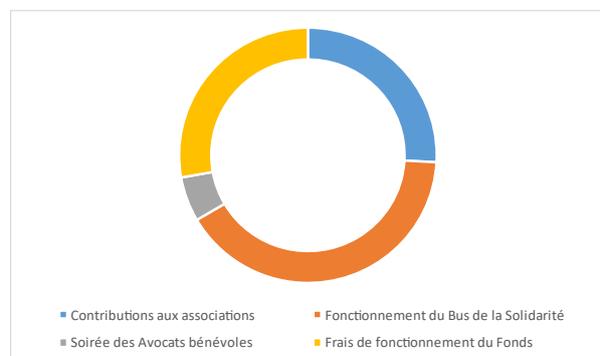
160.000 euros sont redistribués sous forme de contributions financières aux associations de droit français œuvrant dans le champ de l'accès au droit et ayant répondu à l'appel à projets annuel du Fonds.

251.566 euros permettent de faire fonctionner le dispositif du « Bus de la Solidarité » (la location du véhicule avec chauffeur et le financement du partenariat avec Droits d'Urgence qui met à disposition une juriste de l'association pour l'accueil et l'orientation du public).

35.000 euros ont été utilisés pour organiser la soirée des Avocats bénévoles en octobre 2022.

171.830 euros enfin sont destinés au fonctionnement général du Fonds de dotation

(salaires des deux salariés de la coordination, commissaire aux comptes, fourniture et impressions des flyers d'information sur les dispositifs d'accès au droit, etc).



Les avocats bénévoles du Barreau de Paris Solidarité

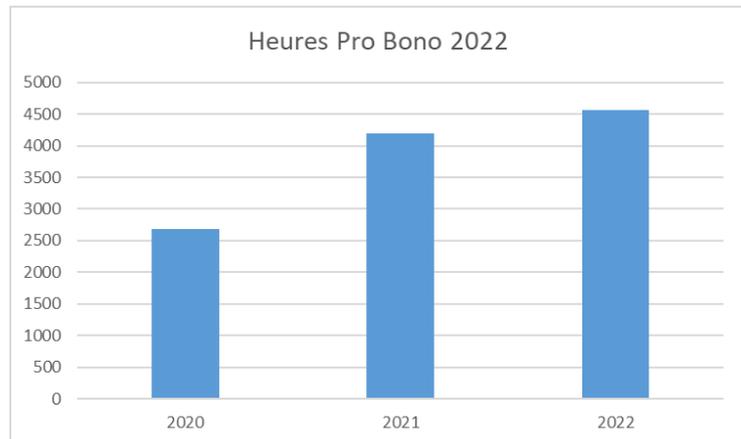
Ils sont la ressource principale et essentielle du BPS. Sans eux, aucune action d'accès au droit pour les publics les plus vulnérables ne pourrait être mise en œuvre.

715 avocats du Barreau de Paris sont inscrits sur la liste de diffusion principale du Barreau de Paris Solidarité et sont régulièrement tenus informés de nos actions. **Parmi eux, 124 ont rejoint cette liste au cours de l'année 2022.**

1.543 permanences bénévoles ont été assurées au cours de 2022, pour un total de 4.556 heures pro bono.

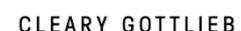
Ce sont **395 avocats** du Barreau de Paris qui ont assuré au moins une permanence bénévole au cours de l'année 2022.

De plus, en-dehors des permanences (et hors compte des heures pro bono) :



- Plus de 150 avocat.e.s se sont engagées dans le Programme « 365 jours-365 dossiers » en défense des femmes victimes de violences et en partenariat avec la Fondation des Femmes ;
- Près de 20 avocats assurent régulièrement des Maraudes auprès des personnes en situation de rue, dans le cadre d'un programme coordonné en partenariat avec le Barreau des Rues ;
- 20 avocats sont engagés auprès du dispositif « *Accès au droit et santé mentale* » qui vient en aide aux personnes souffrant de troubles psychiatriques, en partenariat avec Droit d'Urgence
- Plus de 50 avocats participent à l'encadrement et la supervision des travaux des élèves-avocats de la Clinique Juridique de l'EFB
- Et près de 50 avocats également ont rejoint le programme mené avec le Barreau des Arts sur les questions de propriété intellectuelle en soutien des artistes en situation de précarité.

Enfin **8 cabinets** parisiens sont partenaires du BPS et permettent à leurs associés et collaborateurs de participer régulièrement à nos actions !



Le Bus de la Solidarité – les permanences « généralistes »



7.000 consultations en 2022

Tous les jours, sauf le dimanche

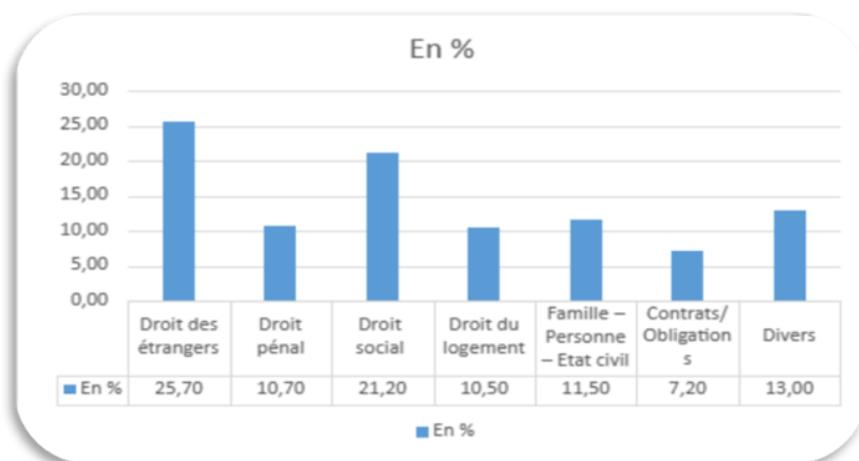
Environ 300 avocats participants

Pour se mettre à la portée des personnes en situation d'isolement que le Barreau de Paris a, en 2003, mis en place dans les zones urbaines sensibles et prioritaires, en partenariat avec la Ville de Paris et l'association Droits d'Urgence, le bus « Barreau de Paris Solidarité », un dispositif d'accès au droit ayant pour objet la lutte contre l'exclusion.

Il est organisé de manière à pouvoir rester accessible tout au long de l'année et s'adapter au mieux aux besoins des personnes en précarité. Le bus stationne six jours par semaine à l'une des portes de Paris, déterminée comme zone prioritaire, même pendant les vacances scolaires, à l'exception des dimanches et des jours fériés.

Lors de chaque permanence, trois avocats bénévoles accueillent sans rendez-vous, pour offrir des consultations généralistes et en général dans les domaines suivants : droit des étrangers, droit du travail, de la famille et du logement. Les justiciables sont accueillis à bord et orientés par une juriste de l'association Droits d'Urgence.

- Le lundi de 17h00 à 20h00 – 19 avenue de Choisy – Paris 13^{ème}
- Le mardi de 17h00 à 20h00 – 14 avenue de la Porte Montmartre – Paris 18^{ème}
- Le mercredi de 17h00 à 20h00 – 4 avenue Marc Sangnier – Paris 14^{ème}
- Le jeudi de 17h00 à 20h00 – 116 boulevard Bessières – Paris 17^{ème}
- Le samedi de 10h00 à 13h00 – 4/6 rue Charles et Robert – Paris 20^{ème}



Le Bus de la Solidarité – les permanences « spécialisées »

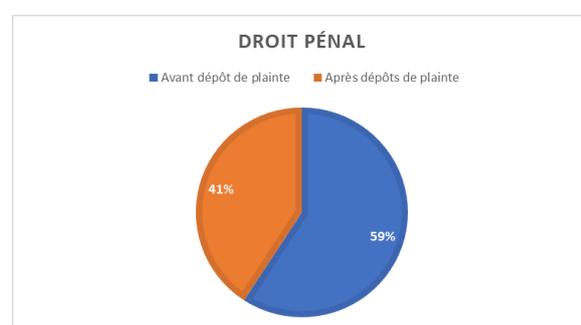
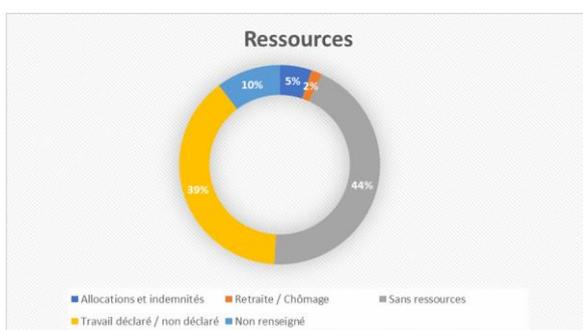
Les permanences « spécialisées » du Bus de la Solidarité ont commencé en 2018 et ont vocation à atteindre des publics spécifiques et à mobiliser des avocats bénévoles spécialement engagés ou intéressés par ces problématiques et auxquels des formations adaptées pourront être proposées. L'accueil et l'orientation du public y sont assurés par l'un des deux salariés de la coordination du Fonds de dotation, sans l'assistance de Droit d'Urgence.

Permanence dédiée aux femmes victimes de violences.

Ces permanences sont organisées un mercredi sur deux, entre 12h et 15h, au niveau du 7 rue des Maraîchers, Paris 20^e, à proximité de la station « Porte de Vincennes » sur la ligne 1. Accessible avec ou sans rendez-vous et organisées dans une rue calme, cette permanence accueille des victimes de violences sexistes ou sexuelles de tout type (et pas uniquement commises au sein du couple). Elles sont pensées comme un complément des permanences dédiées aux victimes de violences au sein du couple organisées 2 fois par semaines au Tribunal Judiciaire de Paris.



- En 2022, ce sont **116 femmes** qui sont venues consulter les avocates bénévoles du Bus (64 en 2021 – soit presque un doublement de la fréquentation) à l'occasion des **27 permanences organisées**
- Près de la moitié s'est déclarée sans ressource
- Lorsque la problématique rencontrée relevait du pénal, **59%** des femmes venaient avant d'avoir porté plainte, ce qui indique que le dispositif semble répondre aux attentes des victimes ne s'étant pas encore décidées à porter plainte et souhaitant souvent obtenir des informations sur l'enjeu de la plainte, les procédures qui en découlent et le temps judiciaire.
- Parmi les principales thématiques soulevées, la majorité concerne la protection face à des violences familiales, suivie de questions relatives aux divorces ou à la garde des enfants.



Permanence dédiée aux femmes en situation de prostitution au Bois de Vincennes.

Lancée en 2021 en partenariat avec l'association MIST (Mission d'intervention et de sensibilisation contre la traite des êtres humains), cette permanence permet d'aller à la rencontre des femmes, majoritairement d'origine nigériane, en situation de prostitution et/ou de traite, travaillant au bois de Vincennes.

Cette permanence fait intervenir conjointement des avocates bénévoles essentiellement en droit pénal et droit des étrangers et des médiatrices nigérianes de la MIST qui permettent d'assurer la création d'un lien de confiance et la traduction avec les femmes rencontrées. Un membre de la coordination de BPS est systématiquement présent lors de la maraude.



En 2022, ce sont **19 permanences** qui ont été tenues dans le Bois (un jeudi sur deux, entre 20h30 et 23h30) contre 14 en 2021. **22 avocats** ont participé à cette action. La tenue statistique concernant le public rencontré est rendue difficile par la méfiance de certaines des femmes rencontrées, certaines n'acceptant qu'un échange informel à l'extérieur du bus ou un rapide café à bord. Néanmoins, parmi les 10aines de femmes rencontrées au cours des maraudes, 36 ont formulé des demandes de rendez-vous auprès de la MIST (qui tient une permanence au PAD 18) et **10 accompagnements en commissariats** ont pu être réalisés.

Un dialogue solide a pu être mis en place avec le commissariat du 12^e grâce à ce dispositif, débouchant sur une meilleure compréhension mutuelle et une amélioration des interventions de la police en cas d'agressions au bois. Les femmes de leur côté ont pu plus facilement se décider à porter plainte grâce à la sécurisation de rendez-vous au Commissariat par notre intermédiaire et à l'accompagnement presque systématique par une avocate bénévole.

Le partenariat que la MIST a noué avec le dispositif Ac.sé a également permis la mobilisation de 7 avocates bénévoles auprès de 15 victimes lors d'intervention de l'Office central pour la répression contre la traite des êtres humains.



La grande utilité de ce dispositif conjoint à l'égard d'un public très vulnérable et extrêmement éloigné du droit a conduit à la mise en place fin 2022 d'un projet de partenariat similaire avec l'association Acceptess-T pour dupliquer ce format au Bois de Boulogne auprès des femmes trans en situation de prostitution (mais non victimes de traite), majoritairement originaires d'Amérique Latine.

Permanences spécialisées en droit des étrangers et droit d'asile.

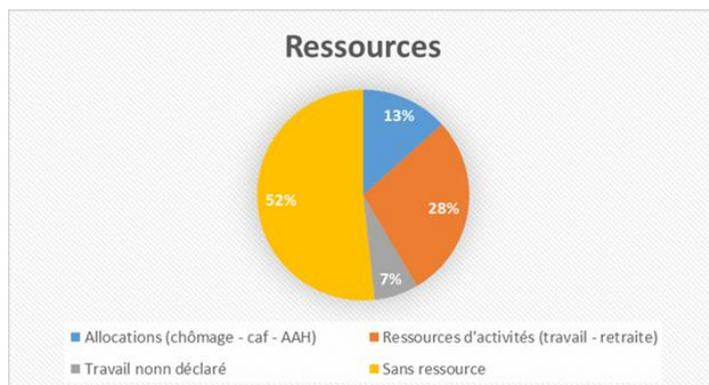
Ces permanences mobilisent à chaque fois 3 avocats exerçant dans le champ du droit des étrangers et/ou du droit d'asile, pour répondre à la très forte demande sur cette thématique rencontrée partout en Ile-de-France.



Lancées en 2018 au niveau de la Porte d'Aubervilliers, elles ont doublé de fréquence à partir de janvier 2022 pour répondre à la demande croissante du public exilé trouvant de moins en moins d'accès au droit commun et aux services publics. Sans rendez-vous, ces permanences ont lieu **chaque mardi** entre 13h et 16h au niveau de la Place de la Chapelle, derrière la station « La Chapelle » sur la ligne 2 et **chaque vendredi** entre 14h et 17h au niveau de la Porte d'Aubervilliers.

En 2022, ces permanences ont permis à elles seules de délivrer **2.000 consultations gratuites**.

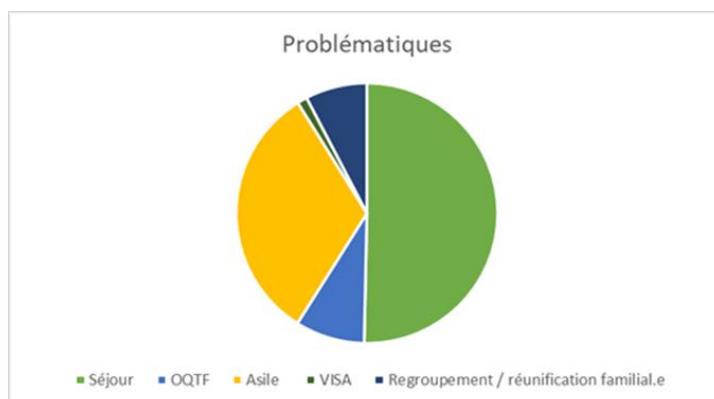
Le profil du public qui se rend à ces permanences spécialisées est fortement précaire. De nombreux bénéficiaires sont en situation de rue et plus de la moitié se déclare sans aucune ressource.



Les problématiques et les nationalités rencontrées à la Chapelle et à la Porte d'Aubervilliers diffèrent légèrement, mais globalement les principales nationalités rencontrées sont afghane, algérienne, ivoirienne et soudanaise.

Les problématiques et les nationalités rencontrées à la Chapelle et à la Porte d'Aubervilliers diffèrent légèrement, mais globalement les principales nationalités rencontrées sont afghane, algérienne, ivoirienne et soudanaise.

Environ la moitié des questions posées relèvent du droit au séjour hors-asile (Admission exceptionnelle au séjour, renouvellement de titre de séjour ou changement de statut et difficulté d'accès aux services



de la Préfecture), tandis que 30% des demandes relèvent du droit d'asile (1ere demande, recours Dublin ou contre des suspensions des Conditions Matérielles d'Accueil). Ces permanences sont également une ressource importante pour les personnes faisant l'objet d'une mesure d'éloignement (OQTF, etc).

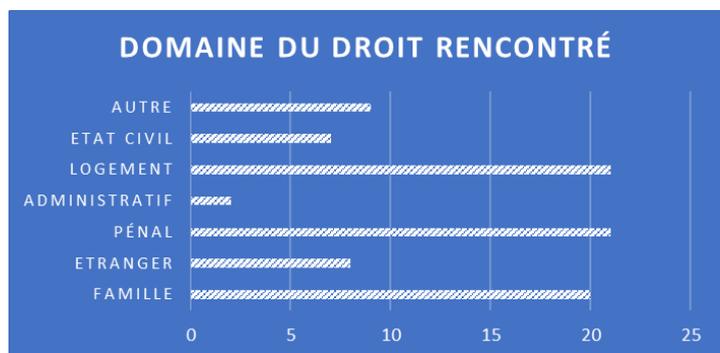
Permanences dédiées aux problématiques rencontrées par les personnes LGBTQI+.

Ces permanences ont été organisées chaque dernier lundi du mois, entre 12h et 15h, sur la Parvis de la Mairie du 11^e arrondissement. Elles sont accessibles avec ou sans rendez-vous et ont mobilisé une avocate lors de chaque permanence.

En 2022, elles ont permis d'offrir **88 consultations** (contre seulement 49 en 2021), à l'occasion de 11 permanences.

L'emplacement très visible et l'exposition des personnes souhaitant bénéficier d'une consultation sur une thématique sensible a néanmoins conduit la coordination à repenser cette permanence afin de la déplacer dans un espace moins exposé pour les justiciables. **Depuis avril 2023, cette permanence a donc désormais lieu dans les locaux de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 11^e arrondissement**, tout en gardant ses mêmes modalités d'accès et d'organisation.

Dans le cadre de cette permanence, l'une de nos avocates bénévoles particulièrement engagée, Me Sandrine Datse, a pu rencontrer une personne suivant un parcours de transition mais malheureusement confrontée à une situation familiale conflictuelle. Les conseils prodigués et l'accompagnement offert par Me Datse



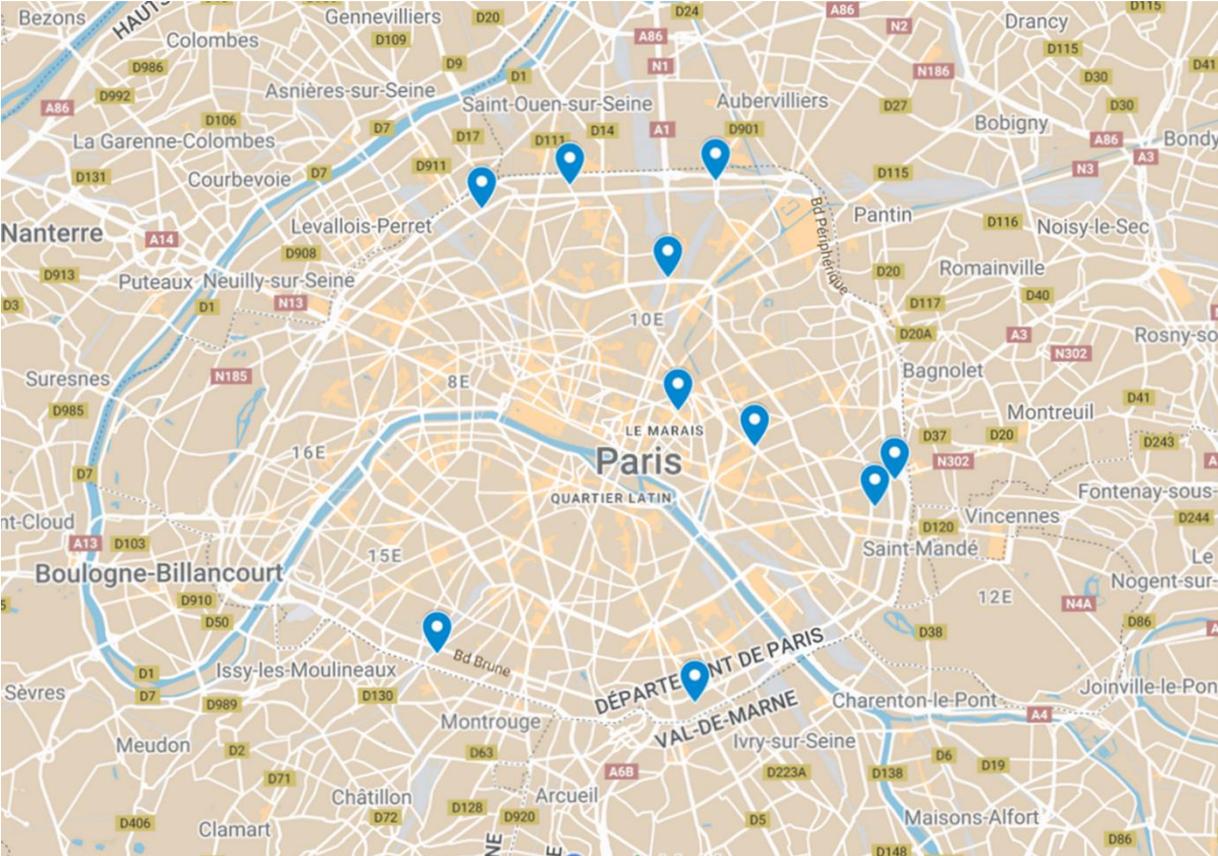
sur plusieurs procédures ont permis d'aboutir à un double résultat positif : d'une part un jugement de changement de la mention du genre sur les actes d'état civil et d'autre part l'obtention du versement d'une pension mensuelle au titre de l'obligation alimentaire, contribuant ainsi à améliorer l'autonomie financière de cette personne.

Permanences dédiées au public senior et aux aidants.

Souffrant de la très faible accessibilité du Bus de la Solidarité (accès via un escalier raide) et des conséquences de la crise sanitaire, cette permanence initialement lancée en 2020 devant la Mairie Paris-Centre n'a jamais réussi à trouver son public. Proposant des permanences chaque premier mardi du mois, elle n'a permis, en 2022 de ne délivrer que **22 consultations** lors de 9 permanences. Sur décision du Conseil d'Administration, **la permanence a donc pris fin au début de l'année 2023** dans l'attente d'un nouveau format permettant de répondre de façon adaptée aux besoins juridiques des personnes seniors en situation de précarité économique.



Lieux de stationnement du Bus de la Solidarité :



Les permanences en associations

Dans la même logique « d'aller-vers » les publics précaires et isolés et afin de soutenir l'action engagée par les associations de terrain, des avocats bénévoles interviennent également directement dans les locaux d'associations partenaires, pour y recevoir des personnes accompagnées ou accueillies par ces structures.

En 2021, BPS totalise des partenariats avec **20 entités partenaires** donnant lieu à des permanences mensuelles ou hebdomadaires dans **31 lieux différents** de la capitale. **260 permanences associatives** ont été tenues et ont permis d'assurer environ **1010 consultations gratuites**. Ces permanences sont pour la plupart généralistes, mais certaines se sont spécialisées, notamment sur le droit des étrangers, le droit du travail ou encore le droit des sociétés.

En 2022 ce sont **6 nouvelles permanences** en association qui ont été ouvertes, à la demande des associations elles-mêmes lorsqu'elles ressentent le besoin d'être renforcées juridiquement par des avocats pour les situations les plus complexes rencontrées par leurs publics. Au cours de la même année, **8 permanences ont été arrêtées**, le plus souvent faute de demande suffisante de la part du public concerné et afin donc de concentrer les avocats disponibles sur les lieux où la demande est la plus forte.

Quelques définitions - le Barreau de Paris Solidarité intervient notamment auprès de certains :

- **Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU)** qui sont des établissements sociaux dont les missions principales sont l'accueil, l'hébergement, et la réinsertion sociale et professionnelle de personnes sans abri. Le public accueilli n'est jamais sélectionné et aucun critère social, de ressources, ou administratif, n'est pris en compte.
- **Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** qui ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Il s'agit notamment de victimes de violence, de personnes confrontées à l'alcoolisme et aux toxicomanies ou de personnes sortant de prison.
- **Accueils de jour** qui sont des lieux d'accueil inconditionnel et gratuit visant à répondre aux besoins élémentaires et permettant d'instaurer un premier contact avec les personnes accueillies. Certains sont spécialisés pour les publics exilés.
- **CAARUD** (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) qui portent une attention particulière est portée aux usagers les plus marginalisés. Ou encore des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (**CSAPA**), structures pluridisciplinaires ayant vocation d'apporter une prise en charge pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologue, assistante sociale et éducateurs).

Pour soutenir les personnes exilées et en situation de précarité, le BPS a lancé de nouvelles permanences en droit des étrangers avec l'association Aurore, au sein de l'accueil de jour « Itinérance » ainsi qu'avec la Fondation Armée du Salut auprès des habitants du CHU Albin Peyron. En partenariat avec Droits d'Urgence, BPS a ouvert une permanence avec l'association Emmaüs Solidarité auprès des habitants du CHU « Aboukir » et a relancé la permanence auprès de Médecins du Monde



Pour accompagner le public jeune et défavorisé dans ses démarches d'insertion, le BPS a complètement réorganisé ses permanences auprès des différents sites de la Mission Locale de Paris.

Dans la continuité de l'engagement du BPS en soutien des femmes, un nouveau partenariat a été passé avec la Maison Rose-Up de Paris qui accueille des femmes atteintes par le cancer. Ce partenariat permet l'organisation de sessions de sensibilisation sur des points de droit qui les concernent.

Toutes les statistiques des permanences du BPS en association sont à retrouver en annexe de ce rapport.

Les 6 programmes du Barreau de Paris Solidarité

Au-delà des permanences du Bus et en associations, les avocats bénévoles auprès du Barreau de Paris Solidarité peuvent s'investir dans différents programmes coordonnés par le BPS et destinés à des publics vulnérables spécifiques.

Il s'agit alors le plus souvent de « listes de volontaires » susceptibles d'être sollicités pour intervenir – en pro bono ou au titre de l'Aide Juridictionnelle - sur un dossier spécifique. Ces programmes permettent surtout de nouer des liens avec les associations et les publics particulièrement vulnérables qu'elles accompagnent. Les avocats volontaires s'engagent d'abord par intérêt pour la thématique ou le public visé puis développent leur expertise et une bonne connaissance du réseau associatif concerné. Dans la plupart des cas, ces partenariats prévoient des sessions de formation assurées par les associations à l'attention des avocats qui s'engagent.

Pour défendre les femmes victimes de violences, plus de 200 avocats volontaires participent au programme « 365 jours-365 dossiers »

- Objectif : défendre les droits des femmes victimes de violences
- Partenaire : La Fondation des Femmes
- Résultat : 358 dossiers ont été reçus dans le cadre de ce dispositif depuis son lancement en 2018, dont près de 100 pendant l'année 2022.



Pour rapprocher le droit des personnes en situation de rue, près de 20 avocats bénévoles s'investissent dans le dispositif des « Maraudes d'avocats ».

- Objectifs : lutter contre l'exclusion et faire le pont entre les plus exclus et les dispositifs d'accès au droit.
- Partenaires : le Barreau des Rues et les associations de la coordination des Maraudes (Aurore, Les Enfants du Canal, Oppelia-charonne, Aux captifs la Libération et le SamuSocial de Paris)
- Résultats : 43 maraudes assurées dans les rues de Paris en 2022



Pour défendre les droits des personnes victimes de troubles psychiques ou psychiatriques : 15 avocats sont engagés dans le Programme « Accès au droit et Santé Mentale ».

- Objectifs : Créer les conditions d'un accompagnement pluridisciplinaire pour une défense de qualité et adaptée aux personnes.
- Partenaires : Droits d'Urgence, l'ASM 13 et le GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences
- Résultats : 34 dossiers ont été pris en charge par des avocats du Pôle ADMS, pour des procédures relevant essentiellement du droit des étrangers, droit de la famille, droit pénal et droit du logement. 64% des bénéficiaires sont sans logement, 51% sont sans ressource.



Pour former les prochaines générations d'avocats solidaires : une 50aine d'avocats contribuent au partenariat avec la Clinique Juridique de l'EFB.

- Objectifs : Accompagner et superviser les élèves-avocats dans le cadre des permanences de la Clinique Juridique de l'EFB
- Partenaires : La Clinique Juridique de l'EFB, le Secours Populaire, Les Restos du Cœur, Model Law
- Résultats : Les avocats du Barreau de Paris Solidarité ont accompagné les élèves-avocats dans 5 pôles de la Clinique : le pôle général, le pôle asile, le pôle Restos du Cœur et le pôle travailleurs de la mode. 28 permanences du Pôle Général ont été supervisé ; 20 du pôle Restos du Cœur et 5 permanences du Pôle Asile.



Pour accompagner les artistes en situation de précarité sur les questions de propriété intellectuelle : 64 avocats ont rejoint le programme « Barreau des Arts » et 80 étudiants et élèves-avocats y participent.

- Objectif : mieux défendre les droits en matière de propriété intellectuelle des artistes précaires
- Partenaire : le Barreau des Arts
- Résultats : plus de 130 saisines depuis sa création en 2020, dont 102 traitées dans l'année 2022.



Pour accompagner les associations œuvrant dans le champ de la réinsertion des personnes détenues : une dizaine d'avocats participent chaque année au partenariat avec le programme Act'ice de l'association Possible.

- Objectif : favoriser le développement des associations œuvrant dans le champs de la réinsertion des personnes sous main de justice et lutter contre la récidive et l'exclusion.
- Partenaires : L'association Possible et Rhônalpia
- Résultats : En 2022, 2 avocates en exercice individuelle et le cabinet Latham and Watkins se sont mobilisés pour accompagner 5 porteurs de projet bénéficiant du programme Act'ice sur des questions de droit fiscal, droit des sociétés et droit du travail.



Le financement de projets portés par des associations.

En janvier 2021, le Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité a publié sur son site internet et sur les réseaux sociaux un appel à projets visant les actions associatives tendant à **protéger et défendre durablement l'accès au droit des jeunes de 16 à 25 ans, en situation de vulnérabilité ou de précarité.**

46 demandes de subvention ont été adressées au Fonds de dotation, pour un montant total de contribution demandé de **493.793 euros** (*contre 29 demandes de subvention pour un montant total de 489.605 euros en 2020 et 29 demandes aussi mais pour 296.269 euros de contribution totale demandée en 2019*). On note donc une forte augmentation du nombre de dossiers reçus mais une stabilisation du montant global demandé.

27 contributions financières ont été accordées pour un montant total de 183.095,86 euros (contre 22 accordées en 2020 et 19 en 2019 à hauteur de 160.000 euros chaque année). Le montant supérieur de l'année 2021 correspond au don exceptionnel de 23.095,86 euros reçu de l'association Louis Chatin à l'occasion de sa dissolution et à la condition de redistribuer cette somme à des associations œuvrant en faveur des droits des enfants.

10 de ces contributions ont été attribuées à l'initiative directe du Conseil d'Administration en réponse à des demandes déposées pour des projets concernant la lutte contre la Peine de Mort ou des actions internationales ponctuelles pour la défense des droits de l'Homme ou encore pour soutenir des projets initialement jugé non-prioritaires par le Comité de Parrainage.

Les projets déposés dans le cadre de l'AAP 2021 ont tous été étudiés par les membres du Comité de Parrainage du Fonds à l'occasion de réunions de travail :

- 01/04/2021 : réunion du Comité de Parrainage puis examen des recommandations par le CA le 08/04/2021
- 10/06/2021 : réunion du Comité de Parrainage puis examen des recommandations par le CA le 18/06/2021 et à nouveau le 23/09/2021
- 04/11/2021 : réunion du Comité de Parrainage puis examen des recommandations par le CA le 18/11/2021

La plupart des actions soutenues ayant été prévues pour se dérouler au cours des années 2021 et 2022, elles ont pour certaines subies des retards liés à la crise sanitaire ou à des facteurs internes aux structures.

Tableau récapitulatif des associations soutenues au titre l'appel à projets de l'année 2021

Association	Montant de la subvention
AADH	1 500
Centre Primo Levi	5000
AADJAM	5000
ANAFE	10000
Possible	6 000
CASP-ARAPEJ	7000
ASF France	6000
ECPM	12500
Droit Pluriel	5000
MIST	8000
OIP	8000
Utopia 56	8000
Remember	4000
Coalition Mondiale contre la peine de mort	10000
En avant toutes	7000
InfoMIE	8000
Santé Sud	7000
Hors la Rue	12500
COMEDE	5000
CIMADE	4000
L'envers de l'Art	3000
Habitat Cité	5000
GISTI	8000
Apprentis d'Auteil	3000
Fédé Handinamique	5000
Positive Planet	5000
APASO	3000
MDM	3000
Grandir Dignement	3595,86
MJC du Briançonnais	5000
Totaux	183095,86

Alliance des Avocats pour les droits de l'Homme

L'AADH a été soutenu par le Fonds de dotation en 2021 pour le programme intitulé « CLEAR-Rights : Améliorer l'assistance juridique et l'accès au droit des enfants en conflit avec la loi en Europe » dont les objectifs ont notamment été d'améliorer la formation des professionnels du droit intervenant auprès des enfants en conflit avec la loi et de favoriser l'expression des enfants eux-mêmes dans la construction de la législation qui les concerne.

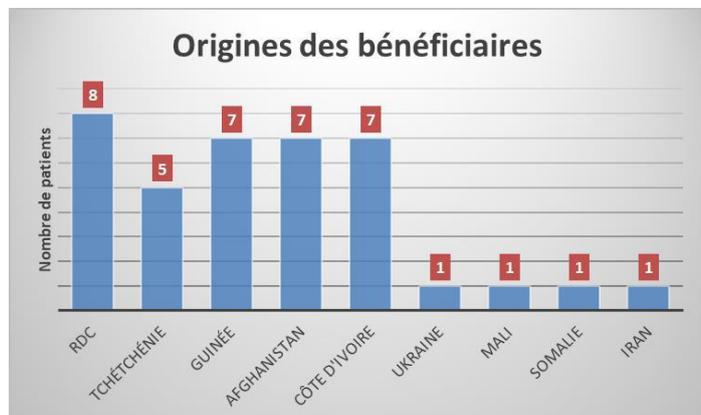
La contribution apportée par le Fonds a permis la **création et l'animation de Conseils consultatifs des jeunes** et la mise en place de simulations de procès afin de leur apprendre quelques notions clés sur la justice et de comprendre quelles étaient leurs attentes (47 enfants participants). **Deux formations sur la justice des mineurs** ont été organisées pour 169 avocats français les 2 et 9 juin 2022.



Centre Primo Levy

Le Centre apporte soins et soutien aux personnes victimes de torture et violence politique exilées en France. Le projet soutenu par le Fonds de dotation visait à renforcer l'accès aux droits des jeunes exilés âgés de 16 à 25 ans qui souffrent de troubles psychiques et/ou physiques liés aux traumatismes vécus dans leur pays d'origine afin qu'ils puissent bénéficier de soins adaptés, répondre à leurs besoins fondamentaux et accéder à un statut protecteur.

Au total, **38 jeunes** ont pu bénéficier du programme soutenu par le Fonds de dotation, principalement des mineurs non accompagnés (37%) ou jeunes adultes isolés (34%) à leur arrivée au Centre primo Levi. Tous ces jeunes avaient subi ou été témoins de multiples formes de violences : emprisonnement ou garde à vue (34%), torture (29%) et autres violences (26%), violences indirectes (32%). Au total, ce sont **190 consultations** qui ont été mené dans le cadre de ce programme.



Association d'Accès aux Droits des Jeunes et d'Accompagnement vers la Majorité (AADJAM)

L'association a pour objet la lutte contre l'exclusion, la pauvreté et toutes les formes de discrimination dont souffrent les jeunes en fin de prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance et, plus généralement, la lutte contre toutes atteintes aux droits humains ou aux droits de l'enfant dont les jeunes sont victimes lors de leur prise en charge ou à l'issue de celle-ci.

ASF contribue à l'application effective des droits de l'Homme en assurant la défense de toute personne privée de recours à un avocat libre et indépendant. Le projet soutenu par le Fonds de dotation, le « Samos Legal Centre » a pour but de veiller à ce que les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les mineurs et les jeunes adultes, bénéficient d'un soutien adéquat durant leur procédure d'asile sur l'île de Samos en Grèce.

Entre le 1er avril 2021 et le 30 septembre 2021, dans un contexte de forte diminution du nombre de demandeurs d'asile sur l'île, le Samos Legal Centre a aidé **207 bénéficiaires** directs (154 hommes et 53 femmes). 30 des nouveaux bénéficiaires du centre durant cette période avaient entre 18 et 25 ans. 201 personnes ont par ailleurs bénéficié d'orientations téléphonique via la hotline mise en place. **594 consultations** ont été assurées au Centre. 18 ateliers collectifs ont été organisés.



Ensemble contre la peine de mort (ECPM)

A l'occasion des 40 ans de l'abolition de la peine de mort en France, ECPM a d'une part organisé une série d'événement commémorant l'abolition et d'autre part poursuivi son travail de sensibilisation en milieu scolaire.

ECPM a ainsi mené un cycle de **10 interventions** de sensibilisation sur 4 établissements (trois en île de France et un à Dieppe), auprès de **273 jeunes** puis un 2nd cycle auprès de 550 jeunes répartis dans 8 établissements d'île de France tandis que quatre conférences universitaires ont été organisées sur la période, touchant 300 étudiants.



Droit Pluriel

Droit pluriel agit dans le sens de la promotion de l'accès aux droits des personnes en situation de handicap en rendant la justice plus accessible et en favorisant l'égalité des droits. Le projet soutenu, « *Jeunes aveugles et malvoyants, devenir citoyens, sujets de droit* », visait à permettre à l'ensemble des jeunes en situation de handicap visuel de connaître et de faire valoir leurs droits.



5 sessions de sensibilisation sur le droit, les discriminations et les acteurs de la justice ont été tenues dans ce cadre par l'association dans les établissements suivants : Unité localisée pour l'Inclusion scolaire (ULIS) de la Grange aux Belles XXe arrondissement, le 18 juin 2021 ; Institut d'éducation sensorielle de Paris XIVe arrondissement, le 21 juin 2021 ; et ULIS Collège Buffon Paris XVe arrondissement, le 29 novembre 2021. Un total de 50 élèves ont été sensibilisés.

A l'issue de ces sessions, une série de podcasts et une brochure accessible ont été réalisées et diffusées

Ecouter le podcast « Tout juste » :

<https://open.spotify.com/show/0VMZyhoDhwqO1rKthanSPj?si=fe7837ca40c14239>

Découvrir la brochure « Vos droits en tant qu'aidant » : <https://droitpluriel.fr/wp-content/uploads/2023/05/Brochure-Version-finale.pdf>

La MIST – Mission d'intervention et de sensibilisation contre la traite des êtres humains

La MIST lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle et porte assistante à ses victimes dans le cadre d'une action participative de santé communautaire.

Le projet soutenu a permis d'accompagner de jeunes médiatrices-paires qui interviennent auprès d'autres victimes âgées de 16 à 25 ans, pour défendre leurs droits, dans le cadre de maraudes ou d'ateliers collectifs de réalisation de podcasts. **5 d'entre elles ont pu participer à 17 maraudes** en 2021. Cette activité rémunérée leur a permis de se mobiliser et de s'inscrire dans un parcours de formation individuelle. Grâce à ce travail innovant d'approche par les pairs, la Mist a accompagné **166 personnes victimes de traite en 2021**, dont 46 âgées de moins de 25 ans, soit 28% de la file active (45 femmes et 1 homme) (1/4), tous.tes ayant été victimes de traite alors qu'ils.elles étaient mineures, mais seulement 6 ayant été protégées par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

13 jeunes femmes ont participé aux groupes de parole au cours desquels a été réalisée la saison 1 des **podcasts « True Talk »** dont 7 jeunes femmes de moins de 25 ans. 10 femmes ont participé aux groupes de parole au cours desquels a été réalisée la saison 2 des podcasts « True Talk » dont 5 jeunes femmes de moins de 25 ans.

Ecouter le Podcast : <https://shows.acast.com/jouir-podcast/episodes/true-talk-episode-1-madams-are-not-helpers>

L'Observatoire international des prisons – section française (OIP)

Depuis plus de vingt ans, l'OIP tient une permanence informative et juridique pour répondre aux questions des personnes incarcérées et de leurs proches. En 2021, plus de 5000 sollicitations ont ainsi été traitées par l'OIP au niveau national.

L'OIP publie également un Guide du Prisonnier, ouvrage de vulgarisation juridique qui accompagne par un jeu de plus de 1000 questions-réponses l'intégralité du parcours d'une personne détenue. L'association a notamment été en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ainsi qu'avec les familles de mineurs incarcérés, rencontrées aux parloirs famille. Ces échanges ont fait apparaître le besoin d'une brochure spécifique qui aborde désormais :

- Les règles générales qui s'appliquent aux mineurs détenus (séparation, accès à l'enseignement et aux activités, prise en charge, etc.)
- Le droit de visite et son encadrement, selon le statut du mineur incarcéré
- Les règles concernant l'accès au téléphone
- Les règles concernant le linge et le dépôt de colis
- Celles qui s'appliquent en cas d'événement extérieur important
- Les institution et personnes à saisir pour connaître et faire valoir ses droits le cas échéant.

Remem'beur

L'association travaille sur le plan artistique pour aborder les questions de racisme et de discriminations. Le projet soutenu a permis l'organisation d'un cycle d'ateliers d'Écriture « Racisme, Justice, et Cohésion Sociale » autour du roman l'Étranger d'Albert Camus, avec une restitution à l'Assemblée Nationale et l'organisation d'une exposition « Y'a pas bon les clichés », à Aubervilliers.



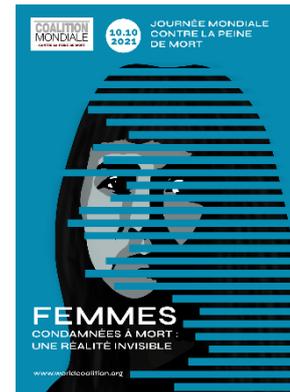
Ce projet a atteint 1200 lycéens et 150 professeurs ainsi que 28 étudiants de BTS du Lycée Le Corbusier, 93300 Aubervilliers. 100 personnes, dont la députée Mme Naïma Moutchou, la ministre déléguée de la DILCRAH Mme Sophie Élizéon, et Mme Elisabeth Morano, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances ont assisté à la restitution.

Revoir le projet en vidéo :

https://rememneur.com/article_rememneur/action-rememneur-a-lassemblee-nationale%ef%bf%bc/

La Coalition Mondiale contre la Peine de mort

L'objectif principal de la Journée mondiale 2021 était de sensibiliser le public à la situation des femmes confrontées à la peine de mort, en mettant l'accent sur la discrimination fondée sur le genre dans le cadre des procédures pénales. Dans une perspective plus large, elle visait à convaincre que la peine de mort doit être abolie car elle constitue une réponse injuste et arbitraire à la criminalité.



741 événements dans 98 pays ont été recensés cette année, avant tout par des acteurs abolitionnistes. Entre juillet et septembre 2021, la Coalition mondiale a envoyé **3 557 affiches et 5 866 dépliant**s à 814 destinataires. En comparaison, 2,635 affiches et 5,126 dépliant ont été envoyés à 667 destinataires en 2020. La Coalition mondiale a notamment envoyé des outils de mobilisation à 87 organisations de défense des droits des femmes.

Revivez la campagne 2021 : <https://worldcoalition.org/fr/campagne/19-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/>

En Avant Toutes !

L'association a pour but de lutter pour l'égalité des genres et la fin des violences faites aux femmes, en prévenant les violences sexistes et en accompagnant les personnes qui en sont victimes.



A la suite de l'augmentation sans précédent du nombre de personnes accompagnées (+ 755 % entre 2019 et 2020), il est apparu nécessaire de cartographier au niveau national les structures d'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles afin de proposer l'aide la plus pertinente et la plus adaptée possible. Pour ce faire, grâce au soutien du Fonds, l'association a pu prendre contact avec 641 associations spécialisées dans l'accompagnement de publics mineurs, victimes de LGBTphobies, ou plus généralement victimes de violences sexistes et sexuelles et a pu en rencontrer 40 afin de connaître leurs modalités d'accompagnement dont les informations plus spécifiques sont indispensables à la qualité de l'orientation donnée sur le tchat de l'association.

Sur l'année 2021, **1191 personnes de 15 à 26 ans** ont été reçues sur le tchat, écoutées et orientées (650 personnes en 2020). Parmi cette tranche d'âge, **222 mineur-es dont 118 victimes de violences** ont pu être reçues.

Information sur les Mineurs Isolés Etrangers (InfoMIE)

L'Association vise à concourir à la protection, à la défense, à l'accès aux droits et à l'insertion sociale et professionnelle des mineurs isolés et jeunes majeurs étrangers dans le respect des droits de l'enfant et de l'intérêt supérieur de l'enfant, notamment par un outillage technique des professionnel.le.s qui les accompagnent.

En 2021, InfoMIE a ainsi déposé **4 interventions volontaires** dont une dans le cadre du décret relatif à la légalisation des actes publics établis par une autorité étrangère et 3 autres au soutien de mineur.e.s isolé.e.s dont la prise en charge a été interrompue sans motivation par le Procureur de la République suite à une évaluation favorable à leur minorité par le Conseil départemental de la Gironde.

Deux réunions du réseau avocat.e.s juristes d'InfoMIE se sont tenues en 2021 et ont débouché notamment sur la saisine du comité des droits de l'enfant pour un mineur isolé à Toulouse. InfoMIE a modifié la trame de saisine du comité pour inclure un développement argumentaire sur les tests osseux de la clavicule, trame mise à disposition par InfoMIE aux avocat.e.s depuis décembre 2020. InfoMIE a également mis à jour les modèles de requêtes en référés concernant la poursuite de l'accueil provisoire d'urgence durant la saisine du juge des enfants, les modèles de saisine de la CEDH en vertu de l'article 39 de son règlement

InfoMIE et le GISTI ont par ailleurs copublié une **note pratique sur la représentation légale des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s**. Enfin, InfoMIE a animé **11 formations** sur la thématique des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s /jeunes majeurs pour les nouveaux arrivants ou les équipes accueillant depuis peu des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s (en IdF, Lyon, Angers, Bordeaux, Auxerre, Rennes, Marseille et Grande Synthé). Au total, InfoMIE compte sur son centre de ressources **1 085 165 visites au total sur l'année 2021** soit 90 430 visites mensuelles moyennes.

Santé Sud

Santé Sud a pour objectif l'amélioration du bien-être des populations les plus vulnérables en soutenant les systèmes de santé et les structures médicales, sociales, publiques et privées des pays dans lesquels elle intervient. Le projet soutenu par le Fonds de dotation vise à améliorer l'accès au droit ainsi qu'à la justice des jeunes tunisiens du grand Tunis en risque de rupture sociale et de radicalisation, âgés de 16 à 25 ans.



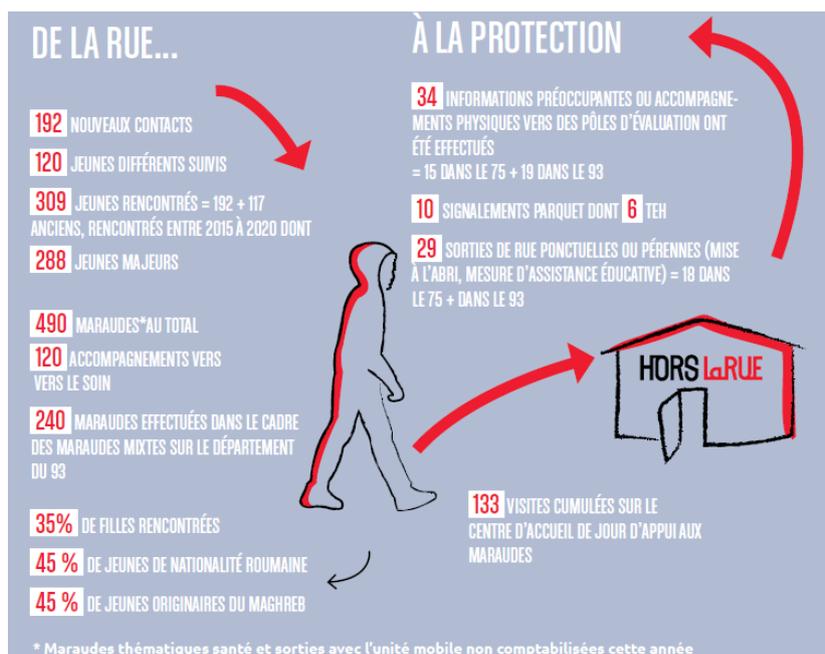
- 120 professionnel·les de quatre structures sociales du Grand Tunis ont été impliqué·es dans la réalisation de l'état des lieux du fonctionnement de leur centre.
- 90 professionnel·les de réseaux d'insertion accompagné·es pour améliorer leurs services à destination des jeunes en risque de rupture sociale.
- 100 jeunes des quartiers défavorisés du Grand Tunis accompagné·es dans la conception de leurs projets personnels à impact positif pour la société

Hors la Rue

Hors la Rue est une association qui a pour objectif d'accompagner les enfants et adolescents étrangers en danger non-demandeurs de protection dans le but de « favoriser et rendre effectif l'accès au droit des mineurs étrangers en danger dans un contexte migratoire ».

L'action soutenue a permis la tenue de **69 tournées sur les territoires de Barbès, La Chapelle, Gare du Nord, Porte de Clignancourt et Trocadéro**.

Ces maraudes ont permis la rencontre de **36 jeunes**, dont 27 nouvellement rencontrées et l'accompagnement régulier de 20 jeunes filles. L'association a également développé des maraudes sur les lieux de vie des mineurs d'origine roumaine, et tenu **105 tournées sur des bidonvilles, des squats et hôtels sociaux**. **133 jeunes ont été rencontrés** dont 70 nouveaux. Enfin, concernant les jeunes d'origine maghrébine sur les secteurs de la Porte de la Chapelle et de 4 chemins (Aubervilliers/Pantin) ce sont 72 maraudes tenues, pour 127 jeunes rencontrés dont 97 nouveaux. L'association a enfin assuré des formations auprès de près de 300 professionnels du champ de la justice ou du monde associatif.



Le Comede – Comité pour la santé des Exilés

Le Comede s'est donné pour mission d'agir en faveur de la santé des exilé·e·s et de défendre leurs droits. Le projet soutenu par le Fonds de dotation vise notamment à soutenir et assister les jeunes exilés vulnérables et confrontés à de nombreuses violences et obstacles dans leur accès au droit en leur proposant un suivi au niveau juridique et social en parallèle de l'assistance médicale et psychologique offerte au centre de soins de l'association.



En 2021, le Comede a réalisé **2.659 consultations** pluridisciplinaires pour l'accès aux droits et aux droits **pour 604 patient.e.s de moins de 26 ans** en situation de vulnérabilité (sans ressources, sans titre de séjour (ou avec un titre de séjour précaire), sans protection maladie, sans chez soi, isolés socialement et affectivement, avec les difficultés de la langue et pour la plupart en situation de grande détresse sociale).

La Cimade

L'association travaille au service des réfugiés, des migrants, des demandeurs d'asile et des peuples des pays en voie de développement et a notamment pour mission d'accompagner les personnes migrantes et défendre leurs droits ainsi que d'agir auprès des personnes étrangères enfermées.

Le projet soutenu par le Fonds de dotation vise l'accès et le maintien du droit au séjour des jeunes majeur-e-s étranger-ère-s en Ile-de-France, notamment en les informant sur leurs droits au séjour et en les accompagnant dans leurs démarches administratives. Une **formation spécifique « jeunes majeurs : quel droit au séjour ? »** a ainsi été élaborée, et proposée aux groupes locaux de la région Ile de France. **Ce sont au total 70 bénévoles qui ont été formés.** Une autre formation « dématérialisation : que faire en permanence » a également été élaborée pour un total de 50 bénévoles formés. Parallèlement, la Cimade s'est rapproché du syndicat Solidaires étudiant e s présent dans les universités de Paris 7 Diderot , Paris 8, Vincennes, Saint--Denis et Paris 13 et Sorbonne — Paris Nord et du réseau Université sans Frontières , et le réseau Université sans Frontières (RUSF) permettant de renforcer le soutien aux étudiants étrangers.

L'envers de l'Art

La compagnie de l'Envers de l'Art organise des théâtre-forums est de rapprocher les jeunes du monde du droit, de tenter d'instaurer un dialogue entre les jeunes et les forces de l'ordre et de sensibiliser les jeunes au fait qu'ils ont des droits et que des démarches juridiques peuvent leurs permettent de les faire respecter.

Le soutien du Fonds de dotation a permis d'organiser deux sessions de Théâtre-Forums le 23 juin 2022 dans le 13^e et le 6 avril 2023 dans le 19^e

Les saynètes jouées ont abordé le contrôle au faciès, le sujet de la multiplication des amendes et du surendettement et le cyberharcèlement. Elles ont touché au total une 60aine de participants.



Habitat Cité

Habitat Cité lutte contre le mal-logement et l'exclusion des personnes en situation de précarité. Le projet soutenu a permis la mise en place d'un dispositif adapté afin de pouvoir mieux répondre aux problématiques juridiques rencontrées par la majorité des bénéficiaires de l'associations.

Dans le cadre de ce projet, l'association a accueilli **29 adultes entre 19 et 25 ans et 10 MNA** en attente de

scolarisation entre 16 et 18 ans. L'accompagnement proposé par l'association inclut outre un accompagnement socio-juridique, des cours de français, des ateliers d'insertion, des visites et des ateliers culturels. 35% des stagiaires sont ainsi en emploi 3 mois après la fin de la formation.



GISTI - Groupe d'information et de soutien des immigré-es

Le GISTI a pour objet d'information et de soutenir notamment juridiquement les étrangers. Le projet soutenu par le Fonds de dotation visait à fournir aux praticiens du droit exerçant dans les domaines du droit des étranger·es et du droit des mineur·e·s isolé·e·s étranger·e·s des outils pour assister, guider, informer les mineurs sans représentant légal en demande de protection au titre de l'asile et pour assurer leur défense au pénal.

Un **cahier juridique intitulé « La demande d'asile pour les mineures et mineurs isolés étrangers »** a été réalisé grâce à ce soutien (678 exemplaires ont été envoyés aux abonnés aux publications juridiques du Gisti et 385 vendus sur la boutique en ligne du Gisti. Une **journée de formation de 7 heures sur la réforme de la justice pénale des mineurs** a été organisée par l'association pour 18 participants.

Les Apprentis d'Auteuil

Les Apprentis d'Auteuil sont le premier acteur associatif français concerné par l'accueil des mineurs non accompagnés. La fondation a alors organisé des cours de Français Langue étrangère pour les mineurs non accompagnés, élément indispensable à leur accès aux droits puisque la valorisation de leur apprentissage par le passage de l'examen DILF ou DELF dans le cadre du parcours facilite ensuite leurs démarches de régularisation et leur offre donc la perspective d'une insertion sociale et professionnelle durable. Au total, **735 jeunes ont bénéficié de cours de FLE** au cours de l'année.

Positive Planet

Positive Planet France est une association qui agit dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) auprès des publics confrontés à des difficultés socio-économiques en promouvant l'entrepreneuriat comme solution pour se bâtir un avenir meilleur et créer de l'emploi.

Le soutien apporté a permis la tenue de nombreuses actions de sensibilisation et l'entrée de 7 jeunes habitant de Paris dans le programme OSE CREER TON JOB (dont 3 femmes, 4 QPV, 1 en sortie de prison, 4 niveaux CAP/BEP, 1 niveau BAC, 2 niveaux BAC+2). Sur ces 7 porteurs de projet, 1 est en formation qualifiante, 3 encore en accompagnement avec des RDV réguliers, 2 n'ont pas donné suite, 1 a intégré un réseau partenaire.

APASO – Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation.

Le projet soutenu par le Fonds a permis aux juristes de l'association d'animer des ateliers de sensibilisation juridique auprès des jeunes accueillis en Mission Locale de Paris. Ces ateliers ont permis de sensibiliser les jeunes sur l'importance de traiter les difficultés juridiques susceptibles de bloquer leur insertion socio-professionnelle. Ils ont ainsi abordé des questions liées aux dettes, aux amendes, casiers judiciaires et autorisation de travail. **68 jeunes de 17 à 25 ans ont participé à ces 9 ateliers**, parmi eux 16 ont sollicité des entretiens individuels avec les juristes.

Médecins du Monde

Médecins du Monde est une association médicale militante de solidarité internationale qui lutte pour défendre un système de santé juste et universel et lutter contre les entraves constatées dans l'accès aux soins, dénoncer le rejet, la discrimination et les atteintes à la dignité et aux droits humains.

Le programme « Mineurs Non-Accompagnés » de MdM a été soutenu jusqu'à sa clôture en avril 2022 et visait à apporter un soutien médical, psychologique et social aux MNA pendant la période de recours devant le Juge des Enfants pendant laquelle aucune protection ne leur est apportée. La file active du programme sur ces deux dernières années a été, en 2021 de 120 personnes, dont 96 nouveaux, et en 2022 de 60 patients dont 21 nouveaux patients.

Grandir Dignement

L'Association Grandir Dignement intervient auprès des enfants en conflit avec la loi en France, à Madagascar et au Niger. En République du Niger, où plus de la moitié de la population (51,2 %) est âgée de moins de 15 ans, l'assistance juridique et judiciaire n'est pas garantie aux enfants, fait qui contribue au recours systématique à la détention provisoire au détriment des mesures alternatives à la détention et aux poursuites judiciaires.



Le soutien du Fonds a permis un suivi de **911 enfants en milieu carcéral** parmi lesquels **417 ont été libérés dont 63 placés en mesure ou peine alternative à la détention**. Le projet concerne 24 Maisons d'arrêt Nigériennes et mobilise 5 éducateurs et 5 travailleurs sociaux. Dans les 5 régions concernées par l'action, environ 10% du total des décisions de liberté provisoire prise par le juge sont initiées par la juriste de l'association. Un colloque national, **23 ateliers départementaux** lors de 4 tournées régionales, **5 ateliers régionaux** au niveau des chefs-lieux et 6 ateliers départementaux ponctuels ont été réalisés soit près de **222 acteurs de la prise en charge des enfants en conflit avec la loi sensibilisés** aux mesures et peines alternatives.

Maison des jeunes et de la culture du Briançonnais - Centre social, service MAPEmonde

Le service MAPEmonde, devenu en 2022 une association à part entière, est destiné à accueillir et à accompagner lors de permanences juridiques les personnes étrangères, et notamment les jeunes étranger-es de 16 à 25 ans. 36 jeunes ont ainsi accompagnés sur leur droit au séjour (dépôt de titre de séjour, admission exceptionnelle, recours contentieux, regroupement familial et lien avec l'OFII pour les contrats d'intégration républicain) et sur l'accès au droit commun (mise en contact avec la mission locale, renouvellement des documents d'état civil) à l'occasion de 76 entretiens.

L'association a pu assurer deux formations à destination des professionnels travaillant avec des jeunes étranger-es : une formation concernant l'admission exceptionnelle au séjour pour les jeunes majeurs et l'autre sur les MIE.

En janvier 2022, le Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité a publié sur son site internet et sur les réseaux sociaux un appel à projets visant **les actions associatives cherchant à favoriser la réinsertion des personnes détenues, ayant été détenues ou sous main de justice.**

36 demandes de subvention ont été adressées au Fonds de dotation, pour un montant total de contribution demandé de 549 065 euros (contre 46 demandes de subvention pour un montant total de 493.793 euros en 2021 ; 29 demandes de subvention pour un montant total de 489.605 euros en 2020 et 29 demandes aussi mais pour 296.269 euros de contribution totale demandée en 2019).

22 contributions financières ont été accordées pour un montant total de 160.000 euros (contre 27 contributions accordées en 2021 pour un montant total de 183.095,86 euros ; 22 accordées en 2020 et 19 en 2019 à hauteur de 160.000 euros chaque année).

8 de ces contributions ont été attribuées à l'initiative directe du Conseil d'Administration (contre 10 en 2021) en réponse à des demandes déposées pour des projets concernant la lutte contre la Peine de Mort ou des actions internationales ponctuelles pour la défense des droits de l'Homme ou encore pour soutenir des projets initialement jugé non-prioritaires par le Comité de Parrainage.

Les projets déposés dans le cadre de l'AAP 2022 ont tous été étudiés par les membres du Comité de Parrainage du Fonds puis validé par le CA du Fonds de dotation à l'occasion des réunions de travail suivantes :

- 16/06/2022 : réunion du Comité de Parrainage puis examen des recommandations par le CA le 20/06/2022
- 13/09/2022 : réunion du Comité de Parrainage puis examen des recommandations par le CA le 15/09/2022
- 16/11/2022 : réunion du Comité de Parrainage puis examen des recommandations par le CA le 17/11/2022

Tableau récapitulatif des contributions accordées par le Fonds de dotation au titre de l'année 2022.

Association	Intitulé	Subvention
ANAFE	Accès aux droits des personnes enfermées en ZA et dénoncer le continuum de l'enfermement	7500
Paradox Palace	Watch	8000
ECPM	Eduquer à l'abolition	10000
Justice 2e chance	Promotion Victor Hugo	7000
Possible/Ronalpia	Programme Act'ice	6000
Lire pour s'en sortir	Transformer le destin des personnes détenues en Rhône-Alpes grâce à la maîtrise des savoirs de base	7000
MRS	Une chambre pour une libération réussie	8000
Prison Insider	Unis vers dehors : le maintien de liens et la réinsertion	4500
Droits d'Urgence	Passerelle juridique dedans-dehors à la Santé	5000
FIACAT	Garantir l'accès des détenus en attente de jugement à la justice dans 6 prisons de République du Congo et de Madagascar	7500
Cimade	Favoriser l'accès au droit des personnes étrangères détenues	6000
Prisme	Programme « mieux se connaître pour avancer »	7000
OIP	Réalisation et publication d'un rapport d'enquête sur l'accès aux soins spécialisés en détention	12500
De quel Droit	outil de partage de jurisprudence	3000
Ariana	Carnet de route "MIX'ART, Droits des mineurs"	5000
Emmaüs	Ferme Emmaüs Baudonne	8000
Wake up Café	La fabrique de l'inclusion : le Re<Insert>, un parcours de préparation à la sortie	7000
Concienta	projet d'accompagnateur socio-professionnel	7500
Wallbreaker	Formation et accompagnement des détenus de la maison d'arrêt d'Amiens	5000
Centre vérité et justice pour le Moyen-Orient	Éradiquer la torture pour une société plus juste	11000
InfoMIE	Développer l'outillage juridique des avocat.e.s, des juristes et des professionnel.le.s de la protection judiciaire de la jeunesse	7500
Coalition Mondiale contre la peine de mort	Journée mondiale contre la peine de mort 2022 – La peine de mort : un chemin pavé de torture	10000
Total		160000

ASSOCIATION NATIONALE D'ASSISTANCE AUX FRONTIERES POUR LES ETRANGERS (ANAFE)

L'Anafé agit en faveur des droits des personnes qui se trouvent ou se sont trouvées en difficulté aux frontières ou en zone d'attente. En 2022, le Fonds de dotation soutient un projet destiné à améliorer l'accès aux droits des personnes enfermées en zone d'attente et dénoncer le continuum (cercle vicieux) de l'enfermement.

<http://www.anafe.org/>

COMPAGNIE PARADOX PALACE

La compagnie tend à favoriser, développer et promouvoir les droits culturels et l'insertion par la culture et la création artistique engagée. Le projet vise à la création d'une œuvre artistique d'excellence, impliquant et mettant en relation par l'écrit les lieux fondamentaux de la société : l'hôpital, la prison, l'école, l'hébergement solidaire, l'Ehpad et le théâtre.

La création WATCH a permis de remobiliser 10 détenus et la réalisation de deux représentations au Théâtre du Châtelet en septembre 2022.

<https://www.olivierfredj.com/paradox-palace-watch2024>

ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT (ECPM)

ECPM est une association qui a pour objet d'organiser et/ou soutenir tout type d'action en France et à l'international qui permettent de lutter contre la peine de mort dans le monde, de promouvoir son abolition universelle et, plus largement, d'œuvrer en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le Fonds a soutenu le programme « Eduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort » dont l'objectif est de contribuer à l'édification et à la promotion d'une culture de l'abolition en France. Ce projet vise à sensibiliser les jeunes (en particulier issus de zones moins favorisées) et citoyens en France, aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort sur différentes régions du territoire national.

<https://www.ecpm.org/>

JUSTICE 2E CHANCE

L'association vise à accompagner vers et dans l'emploi les personnes sous-main de justice pour éviter la récidive. Le projet soutenu par le Fonds de dotation a deux objectifs :

En détention : préparer et sensibiliser les candidats de la promotion aux soft skills et à la formation professionnelle pour être prêts à en suivre une dès la sortie.

Dehors : intégrer les candidats à une formation qualifiante au sein d'une entreprise de travail temporaire d'insertion et viser à une embauche pérenne à l'issue de ce parcours.

<https://justice2c.org/>

POSSIBLE

Possible œuvre pour accompagner l'engagement citoyen pour la réinsertion des personnes condamnées, par des actions de sensibilisation, de réseau et de formation. Face à l'essoufflement du système carcéral et aux difficultés de réinsertion des personnes condamnées, Possible à la volonté de sensibiliser et d'accompagner la société civile à développer des solutions de réinsertion pour des personnes condamnées.

Le Fonds a apporté un soutien au programme Act'ice, 1er programme d'accompagnement des projets du secteur pénal et carcéral qui offre un accompagnement gratuit pendant 9 mois à 9 porteurs de projet visant à réinsérer les personnes détenues, ayant été détenues ou sous-main de justice.

<https://www.association-possible.fr/nos-actions/actice/>

LIRE POUR EN SORTIR

Lire Pour en Sortir (LPES) a pour ambition de favoriser la réinsertion des personnes détenues par la lecture en leur permettant un accès personnalisé à la langue et à la culture.

L'action « transformer le destin des personnes détenues en Rhône-Alpes grâce à la maîtrise des savoirs de base » soutenue par le Fonds a pour objet de lutter contre l'isolement, contre l'illettrisme et l'exclusion sociale des détenus de 6 établissements pénitentiaire dans l'interrégion de Lyon.

<https://www.lirepourensortir.org/>

MOUVEMENT POUR LA REINSERTION SOCIALE – MRS

MRS a pour objectif d'aider et de soutenir les sortants de prison et les personnes sous-main de justice, majeures ou en situation régulière.

Le projet soutenu « Une chambre pour une libération réussie » cherche à s'attaquer à un angle mort des politiques de réinsertion en fournissant pendant quelques semaines ou quelques mois l'hébergement accompagné nécessaire pour réussir la libération des personnes dont la fin de mesure de justice signifie la fin de l'hébergement, en leur permettant de reprendre leur vie en main, notamment par la réinsertion professionnelle.

<http://mrsasso.fr/>

PRISON INSIDER

« Prison Insider » est une association indépendante qui a pour objet par tous moyens de faire connaître les conditions de détention et promouvoir les droits et la dignité des personnes privées de liberté partout dans le monde. Le Fonds de dotation a apporté son soutien au projet de l'association dédié au maintien des liens et de la réinsertion. L'objectif général de l'action est de rendre disponible à un large public une information rigoureuse indépendante et accessible sur le maintien des liens des personnes sous-main de justice et l'impact de celui-ci sur leur réinsertion.

<https://www.prison-insider.com/>

DROITS D'URGENCE

Droits d'Urgence à pour objet d'engager toutes actions en faveur de l'accès aux droits des personnes en situation d'exclusion sociale et de vulnérabilité, ainsi que de leurs proches.

Le Fonds de dotation a soutenu la mise en place d'une « passerelle juridique dedans-dehors » par le Point d'accès au droit du centre pénitentiaire de Paris-La Santé pour anticiper la sortie de prison et poursuivre l'accompagnement juridique et les actions accomplies au-delà des murs auprès des personnes libérées et éviter ainsi les ruptures de droits.

<https://www.droitsdurgence.org/>

FEDERATION INTERNATIONALE DES ACAT (FIACAT)

La FIACAT a pour objet la lutte contre la torture, la peine de mort et les disparitions forcées et le soutien à ses associations membres.

Le Barreau de Paris Solidarité apporte une contribution à un projet visant à garantir l'accès des détenus en attente de jugement à la justice dans 6 prisons de République du Congo et de Madagascar afin de lutter contre la détention préventive abusive et la rupture sociale qu'elle engendre.

<https://www.fiacat.org/>

LA CIMADE

La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions.

Le projet soutenu a pour but de favoriser l'accès effectif au droit des personnes étrangères détenues et leur réinsertion, par l'information et l'accompagnement ainsi que par la sensibilisation des acteurs concernés.

<https://www.lacimade.org/>

PRISME

L'Association Prisme promeut le renforcement des compétences psychosociales via des accompagnements psychologiques innovants et des programmes de formation à destination des professionnel-le-s. Depuis la création en 2015, l'association accompagne les PPSMJ en milieu fermé et milieu ouvert afin de renforcer leurs compétences psychosociales et faciliter ainsi la sortie positive des parcours d'insertion.

L'objectif du projet soutenu « mieux se connaître pour avancer » est de renforcer les compétences psychosociales des bénéficiaires afin de faciliter le désengagement du parcours délinquant et la réussite de leurs parcours d'insertion.

<https://association-prisme.com/>

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS – SECTION FRANÇAISE

Considérant que l'emprisonnement est une atteinte à la dignité de la personne, l'OIP agit pour la défense des droits fondamentaux et des libertés individuelles des personnes détenues.

Le Fonds soutient la réalisation et la publication d'un rapport d'enquête sur l'accès aux soins spécialisés en détention.

<https://oip.org/>

DEQUELDROIT

DEQUELDROIT est un outil gratuit qui facilite l'accès aux droits des personnes étrangères en mettant à disposition des professionnel·les, bénévoles et personnes concernées les jurisprudences les plus pertinentes dans le domaine du droit des étrangers.

Le soutien du Fonds se concentre sur le développement d'une section de l'outil permettant une meilleure prise en charge des personnes exilées détenues, ayant été détenues ou placées sous main de justice afin de mieux les accompagner dans l'accès effectif à leurs droits par la mise à disposition gratuite de jurisprudence.

<https://dequeldroit.fr/>

ARIANA MIX'ART

L'association œuvre à l'insertion socioculturelle des jeunes publics prioritaires et fragiles au travers de programmes éducatifs, artistiques et citoyens, au travers d'ateliers fondés sur la pratique participative du Street Art, de la BD et de la Musique. En 2022, ARIANA intervient dans une quinzaine d'établissements pénitentiaires avec son programme "MIX'ART, Libre d'être responsable" en direction de mineurs et de jeunes adultes sous main de justice.

<https://mixart-ariana.org/>

FERME EMMAÛS BAUDONNE

L'association a pour objet de mettre en œuvre les orientations d'Emmaüs International, d'Emmaüs Europe et d'Emmaüs France. Elle a pour objet de lutter contre les injustices et les diverses formes d'exclusion, à la fois leurs causes et leurs conséquences, notamment en réunissant les conditions nécessaires à la création d'une structure agro-écologique à dimension sociale, pédagogique et culturelle à Tarnos, dans les Landes.

Le projet soutenu « La Ferme Emmaüs Baudonne » est une structure unique en France, à la fois structure d'insertion accueillant des femmes sous écrou en aménagement de peine (mesure de placement extérieur) et ferme en agriculture biologique (activité maraîchère certifiée en AB), à Tarnos, dans le département des Landes (40).

<https://www.fermeemmausbaudonne.fr/>

WAKE UP CAFÉ

L'association accompagne les personnes détenues et sortant de prison motivées pour être soutenues vers une réinsertion durable sans récidive. Le projet soutenu par le Fonds est intitulé « la fabrique de l'inclusion : le Re<Insert> » et consiste en un parcours de préparation à la sortie de prison des personnes en détention en Ile-de-France vers une réinsertion durable sans récidive. L'objectif est de préparer un projet professionnel et de remobiliser les personnes détenues, très éloignées de l'emploi, en leur permettant de se reconstruire et de reprendre confiance en soi. Des ateliers de groupe sont donc organisés en détention et mobilisent des intervenants extérieurs : 1 semaine et demie de remobilisation ; 1 semaine et demie de parcours de préparation à l'emploi.

<https://www.wakeupcafe.org/>

ASSOCIATION CONCIENTA SPORT & CIE

L'association a pour objet la gestion d'un lieu d'accueil et de vie (bar-restaurant) avec possibilité d'hébergement pour 5 personnes, pratique sportive (notamment boxe), accompagnement social, administratif, médical, socio-professionnel et culturel.

Le projet soutenu doit permettre d'ajuster par l'expérimentation, le métier et la méthodologie d'accompagnateur socioprofessionnel à l'écosystème hétéroclite et innovant de Concienta, et en particulier à la collaboration avec les pairs aidants.

<https://www.concianta.fr/>

WALLBREAKER

L'association a pour but de favoriser la réinsertion professionnelle par la formation et le travail auprès des personnes vulnérables.

Le projet soutenu vise la formation (à la maintenance d'appareils de petits électroménagers) et l'accompagnement socio-juridique par l'association des détenus de la maison d'arrêt d'Amiens afin de réduire les risques de récidives à la sortie, tout en contribuant au recyclage d'appareils électroménagers.

<https://wallbreaker.fr/>

CENTRE VERITE ET JUSTICE POUR LE MOYEN-ORIENT

L'association a pour objet la documentation des violations des droits de l'homme dans la région Maghreb et Moyen-Orient ; la promotion des droits de l'homme et l'exercice d'actions en justice devant les juridictions domestiques et internationales pour l'intérêt des victimes de crimes de génocide, crimes contre l'humanité ou crimes de guerre, de violences sexuelles et basées sur le genre, de torture, de disparitions forcées, de violations du droit international humanitaire et des droits humains civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Le projet soutenu par le Fonds est destiné à identifier les victimes de torture à Ras Al Ain et Afrin, dans le nord-est et le nord-ouest de la Syrie, et soutenir leur réinsertion dans la société par le biais d'une assistance directe (juridique, sociale, psychosociale et médicale).

ASSOCIATION « INFORMATIONS SUR LES MINEUR.E.S ISOLE.E.S ETRANGER.E.S » - INFOMIE

InfoMIE vise à concourir à la protection, à la défense, à l'accès aux droits et à l'insertion sociale et professionnelle des mineur.e.s isolé.e.s et jeunes majeur.e.s étranger.e.s, dans le respect des droits de l'enfant et de l'intérêt supérieur de l'enfant, tels qu'énoncés dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et aux autres instruments internationaux.

Le Fonds de dotation soutient l'association pour le développement de l'outillage juridique des avocat.e.s, des juristes et des professionnel.le.s de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) sur l'insertion des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s faisant l'objet de poursuites pénales.

<https://www.infomie.net/>

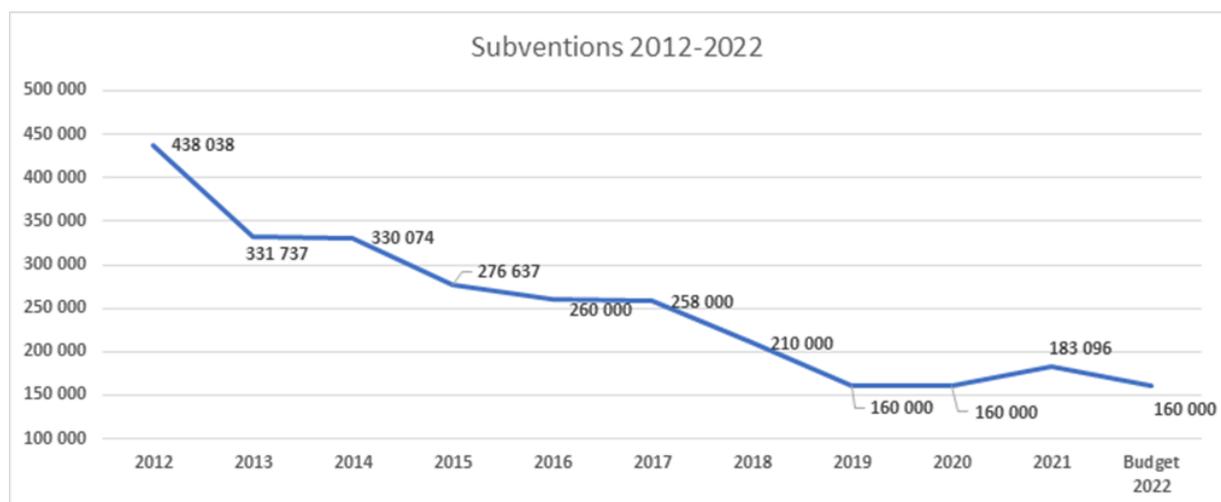
COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif est l'abolition universelle de la peine de mort. Ainsi, elle encourage la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où la peine de mort est en vigueur. Dans certains pays, elle cherche à obtenir une réduction du nombre de crimes passibles de la peine capitale comme première étape vers l'abolition.

Le soutien apporté par le Fonds a permis l'organisation de la Journée mondiale contre la peine de mort 2022 – « La peine de mort : un chemin pavé de torture ».

<https://worldcoalition.org/fr/>

évolution du montant total de subvention attribué par an depuis 2012



Actions de formation et événementiel

Outre la coordination des permanences bénévoles au Bus et en associations, le pilotage des programmes pro bono et l'activité liée à l'appel à projets du Fonds de dotation, le Barreau de Paris Solidarité s'efforce de développer :

- Des activités de formation à l'attention d'une part des avocats bénévoles en s'appuyant sur l'expertise des associations partenaires et d'autre part à l'attention des équipes des associations partenaires en mobilisant des avocats bénévoles.
- Une participation aux événements de la profession ou à des événements publics pour faire connaître les actions du BPS et toucher ainsi de futurs avocats bénévoles mais également informer les justiciables précaires de l'offre existante.

En 2022, le BPS a permis d'organiser **14 sessions de sensibilisation** destinées aux équipes salariées et bénévoles des associations partenaires et **12 formations** pour les avocats de BPS (25 heures de FCO – 1700 participants). L'équipe de BPS était également présente sur 10 salons ou événements de la profession.

Les formations organisées en 2022 à l'attention notamment des avocats bénévoles du BPS :

DATE	Titre/Sujet	co-organisateur	Nbr Participants	Durée
20/01/2022	Harcèlement moral et sexuel au travail - Droit applicable à Singapour	Accès au droit	5	1 heure
15/03/2022	Défendre les victimes de violences obstétricales et gynécologiques	Stop-VOG	300	2 heures
16/03/2022	Droits de la rue : droit des étrangers/droit du travail	Barreau des Rues	45	2 heures
31/03/2022	Crise en Ukraine - la protection temporaire	Accès au droit	237	2 heures
04/04/2022	Le contentieux des contraventions devant le Tribunal de Police	Accès au droit	628	2 heures
12/05/2022	VSS - procédures disciplinaires dans l'enseignement supérieur	CLASCHES	35	2 heures
22/06/2022	Droits de la rue : occupation de terrains/droit de la famille	Barreau des Rues	10	2 heures
21/09/2022	Droits de la rue : logement/hébergement et droit fiscal/bancaire	Barreau des Rues	15	2 heures
10/10/2022	Pro Bono - accès au droit et à la justice autrement	Justice Pro Bono	50	2 heures
07/11/2022	Initiation aux successions	Droits d'Urgence	40	4 heures
12/12/2022	Accès au droit et santé mentale	Droits d'Urgence	18	2 heures
07/12/2022	Droits de la rue : pénal/libertés publiques	Barreau des Rues	310	2 heures

Soit 25 heures de FCO organisées au bénéfice notamment des avocats bénévoles du BPS, en coordination avec le service de l'accès au droit et à la justice (19 heures en 2021).

Les sessions de sensibilisation assurées en 2022 par des avocats bénévoles à l'attention de bénévoles et salariés d'associations partenaires :

DATE	Association	durée	Format	Thématique
07/01/2022	ADSF	02:00	Visio	Droit des étrangers
23/03/2022	Autremonde	01:30	20e	Droit des étrangers
25/03/2022	Aurore - Accueil de Jour Itinérances	02:00	10e	Droit d'asile
20/04/2022	Autremonde	01:30	20e	le droit d'asile
	Aurore - Accueil de Jour Itinérances	02:00	10e	Droit des étrangers
28/04/2022	Samu Social de Paris	03:00	Ivry	Droit des étrangers
14/05/2022	Réfugiés Bienvenue	03:00	14e	Droit d'asile
10/06/2022	Croix-Rouge Française	02:00	Montrouge	Violences intrafamiliales
20/06/2022	DDD	01:30	16e	Droit des étrangers
20/06/2022	Mission de Lutte contre le décrochage scolaire MLDS	02:00	14e	Droit des étrangers
23/06/2022	Collectif Liberté Egalité Papiers	02:00	20e	Droit des étrangers
09/09/2022	Toiles	02:00	13e	Droit des étrangers
02/11/2022	L'envol/Article 1	02:00	4e	Droit des étrangers
02/11/2022	FJT Relais-accueil	02:00	13e	Droit des étrangers

Actions de communication et évènementiel

Le 10 mars 2022, le BPS accueille à la Maison des Avocats le Samu Social de Paris dans le cadre d'un Forum des personnes accompagnées pour leur permettre de réfléchir aux obstacles de l'accès au droit. Ouvert par le Vice-Bâtonnier Vincent Nioré, ce colloque débouche sur l'élaboration de 10 recommandations aux pouvoirs publics pour améliorer l'accès au droit des personnes concernées par la grande exclusion.



Les 12 et 13 avril 2022, 6 avocats bénévoles sont mobilisés pour participer au « Salon Jeunes d'Avenir » afin de proposer des consultations gratuites en droit du travail et en droit des étrangers aux jeunes en insertion qui fréquentent chaque année ce salon (Paris Event Center, 19^e).



Le 11 mai 2022, BPS tient une table d'information à l'attention des avocats participants à la Job Fair organisée à la Maison du Barreau.

Le 15 juin 2022, BPS tient un stand au Forum des Familles hébergées en hôtel social organisé par la Ville de Paris et le Samu Social de Paris afin de faire connaître à ces familles les différents acteurs de l'accès au droit (Barbès, 18^e).

Journée nationale de territoire parisien par le droit (répartition de d'arrondissement).

Le 25 juin 2022 – Le l'Ordre des avocats de Avocats LGBT+ (AFALGBT+) se mobilisent lors de la Marche des Fiertés de ce samedi 25 juin 2022 à Paris, pour rappeler l'indéfectible engagement de la profession d'avocat en faveur de l'égalité et contre toute forme de discrimination. BPS participe à l'organisation et à la Marche pour faire connaître ses propres dispositifs contre les discriminations.



Le 24 juin 2022, le BPS participe à la l'Accès au droit organisée sur le Conseil Départemental de l'Accès au l'équipe devant plusieurs Mairies

Conseil National des Barreaux (CNB), Paris, et l'Association Française des



Du 9 au 11 septembre 2022, l'équipe du BPS est mobilisée pour tenir un stand d'information sur les permanences bénévoles à l'occasion de la Fête de l'Humanité (Brétigny sur Orge).

Le 24 septembre 2022, BPS participe à la Fête des Jardins de la Ville de Paris au Bois de Vincennes, avec la MIST, pour présenter au public son action envers les personnes en situation de prostitution.

Le 26 septembre 2022, le BPS participe à l'organisation de la Course des deux Palais et tient notamment une table d'information à l'attention des avocats participants.



Le 17 octobre 2022, la coordination de BPS se rend à Dublin avec Carole Painblanc, Membre du Conseil de l'Ordre, pour participer au Global Forum de PILNET, principale organisation internationale non-lucrative et non-gouvernementale qui rassemble différents acteurs du Pro Bono, essentiellement en Europe et en Asie (Cf rapport de mission remis au Service des Relations Internationales de l'Ordre).

L'opération « Avocat dans la cité »

Comme chaque année, le Barreau de Paris Solidarité participe à l'organisation de l'opération « Avocats dans la Cité » en coordonnant la mobilisation des avocats bénévoles sur le parvis de l'Hôtel de Ville et à bord du Bus sur la place de la République pendant la première semaine d'octobre, de 10h à 19h.



Cette opération très médiatique mobilise en moyenne **800 avocats** et permet de rencontrer jusqu'à **4.500 justiciables**.



La Première édition de la Soirée des Avocats bénévoles

A partir de 2022, les Trophées Pro Bono ne sont plus organisés qu'un an sur deux, en alternance avec une Soirée des Avocats bénévoles, destinée à remercier les avocats bénévoles qui s'engagent au quotidien au sein des permanences du BPS.

Le 10 octobre 2022 fût donc dédié à la célébration de l'engagement Pro Bono avec l'organisation en matinée d'un colloque international co-organisé à la Maison du Barreau avec notre partenaire québécois Justice Pro Bono sur le thème « Pro bono : l'accès au droit et à la justice autrement ».

Une ouverture assurée par Madame Michèle Boisvert, Déléguée Générale du Québec en France, suivie d'une Table-Ronde sur l'accès au droit et à la justice face aux défis des grands territoires : perspectives internationales de RDC, du Québec et du Brésil, donnant la parole à



- Hamuli RETY, Avocat au Barreau du Sud-Kivu, Ancien président des avocats du Tribunal pénal international pour le Rwanda, Organisateur de la campagne de 52 personnalités féminines pour la création d'un Tribunal pénal international pour la RDC
- Anne-Marie SANTORINEOS, Directrice de Justice Pro Bono
- Lauriane DOS SANTOS, Sociologue, Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSH-P) - CNRS | Université de la Polynésie française (UPF)
- Modération : Dominique Attias, Ancienne Vice-Bâtonnière du Barreau de Paris

Une seconde Table-ronde 2 sur l'accès au droit et à la justice au plus près des publics les plus vulnérables a permis de laisser s'exprimer :

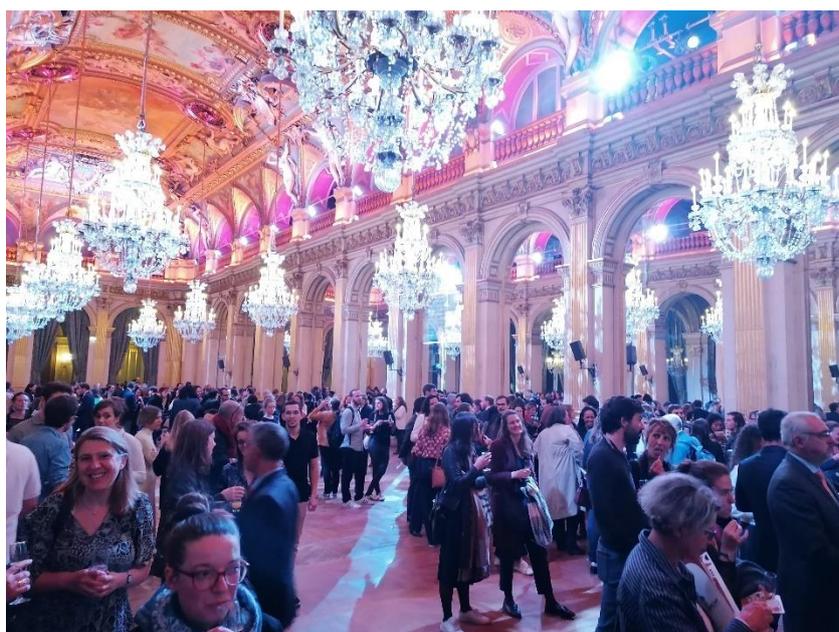
- Justine FORTIN, Directrice des programmes, violence conjugale et violences sexuelles chez Juripop
- Maxime CLERY-MELIN, avocat, co-fondateur du « Barreau des Rues », Programme des maraudes d'avocats bénévoles vers les personnes en situation de Rue
- Flora Représentante de la MIST, Programme d'accès au droit à destination des femmes en situation de prostitution
- Modération : Elodie LEFEBVRE, Membre du Conseil de l'Ordre en charge de l'accès au droit et à la justice



Une centaine de personnes se sont inscrites pour assister au Colloque, parmi lesquelles de nombreux avocats mais également des représentations d'associations/ONG oeuvrant dans le champ de l'accès au droit.

La journée s'est conclue par la soirée des avocats bénévoles conviant la plupart des avocats investis dans les actions de BPS ainsi que nos partenaires associatifs dans les Salons de l'Hôtel de Ville. Un concert du groupe CEGA de l'Atelier des Artistes en Exil a été donné en leur honneur.

Cette soirée de clôture a rassemblé près de 500 avocats et représentants associatifs œuvrant dans le champ de l'accès au droit. La tenue d'un "village associatif" a permis aux participants de se renseigner directement sur les différents dispositifs permettant d'atteindre des publics exclus ou précaires (Clinique Juridique, permanence pour personne en situation de handicap, Maraudes d'avocat vers les personnes en situation de rue, partenariat avec une structure spécialisée dans l'insertion par la création d'activité économique, etc.). La soirée a surtout été un moment convivial et de partage permettant de remercier les avocats parisiens pour leur engagement.



ANNEXES

Listes des associations partenaires au sein desquelles des permanences bénévoles sont organisées en 2022

Association/ Collectivité partenaire	Structure d'accueil	Ar r.	Public cible de la structure	Domaines juridiques concernés	Fréquence de la permanence	Nombre de permanences tenues en 2022	Nombre de justicia bles reçus
ADSF (Agir pour la Santé des Femmes)	Accueil de Jour de la Porte de St Ouen	18 e	Femmes en situation de grande précarité	Pénal/famille/dr oit des étrangers	Mensuelle		
ADIE - Association pour le droit à l'initiative économique	Agence ADIE du 20e	20 e	Personne en situation de précarité n'ayant pas accès au crédit bancaire et porteuses de projets de création d'entreprise	Droit du travail / droit des sociétés	Mensuelle	11	52
Aides	CAARUD des Halles (Centre d'Accueil et d'Accompagn ement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues)	2e	usagers de drogues actifs en situation de grande vulnérabilité sociale	Généraliste	Mensuelle	6	
Autremon de	Autremonde	20 e	Personnes en situation d'exclusion et de migration	Droit des étrangers	Mensuelle	9	

Aurore	CHS Cœur de Femmes	18e	Femmes majeures isolées	Droit des étrangers/généraliste	Mensuelle	10	29
	CHRS Soleillet	20e	Femmes seules ou avec enfant(s), sortantes directement de détention dans le cadre d'une mise en liberté, d'une libération conditionnelle ou définitive, avec permission de sortir ou en liberté provisoire.	Généraliste/pénal	Mensuelle	5	20
	CAARUD Custine	18e	usagers de drogues actifs en situation de grande vulnérabilité sociale	Généraliste	Mensuelle		
	CHU Lumières du Nord	10e	familles, femmes et hommes isolé.e.s et femmes sortant de maternité.	Droit des étrangers	Bi-mensuelle		
	CHU les 5 toits	16e	personnes isolées et familles en situation d'urgence	Droit des étrangers/famille	Une fois tous les 2 mois	3	12
	CHU Maison de Marceau	8e	femmes en situation	Droit des étrangers	Bi-mensuelle		

			de précarité				
	CAIR - Centre d'Accueil et d'Insertion des Réfugiés	12e	hommes isolés réfugiés statutaires, sortant souvent d'une période de rue	Droit du travail	Mensuelle	10	41
	Accueil de Jour "Itinérances"	10e	Jeunes de moins de 30 ans en situation de rue ou d'errance	Généraliste mais dominante en droit des étrangers	Mensuelle	9	74
	Accueil de Jour Les Amarres-Austerlitz	13e	hommes isolés, demandeurs d'asile ou réfugiés	Droits des étrangers	Mensuelle	10	
Corot Entraide	Centre Corot entraide d'Auteuil	16e	familles précaires et jeunes de 18 à 25 ans sans domicile fixe	Droits des étrangers	Mensuelle	6	17
Emmaüs Solidarité	CHU Aboukir	2e		Droit des étrangers / droit d'asile	Mensuelle	11	43
Estrelia	CSAPA Horizons - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	10e	parents ou femmes enceintes, en situation de dépendance à des produits psycho-actifs	Généraliste (Famille, droit des étrangers, logement, pénal)	Bi-mensuelle	9	27
Fondation Armée du Salut	Centre Maternel des Lilas + Résidence Albin Peyron	19e	Jeunes femmes majeures seules avec leur bébé ou	Droits des étrangers/Famille	Mensuelle	4	

			enceintes faisant face à des situations de précarité et de difficulté familiale				
Fondation des Femmes	Cité Audacieuse	6e	Femmes victimes de violences	Pénal/famille	Mensuell e	8	14
Groupe SOS	CSAPA Sleep in	18 e	usagers de drogues actifs en situation de grande vulnérabili té sociale	Droit des étrangers	Mensuell e	5	
	CSAPA des Halles	2e	usagers de drogues actifs en situation de grande vulnérabili té sociale	Généraliste/Pén al/Droit des étrangers	Mensuell e	8	
Les enfants du Canal	Centre d'accueil de Jour	14 e	Personnes en situation de rue	Généraliste/Dro it des étrangers	Mensuell e	7	17
Les Petits Frères des Pauvres	Centre d'Accueil du Simplon	18 e	Personnes âgées en situation d'isoleme nt et de précarité	Généraliste	Mensuell e		
Ligue contre l'obésité	Ligue contre l'obésité	N A	Personnes souffrant d'obésité	Généraliste	Mensuell e	9	22
Maison Rose up de Paris	Maison Rose up de Paris	12 e	Femmes victimes de cancers	Généraliste	Ponctuell e		

Mairie de Paris	Carrefour des Associations Parisiennes	12 e	Associations parisiennes	droit des associations	Bi-mensuelle	10	60
	Point Paris Emploi	18 e	Personnes en recherche d'emploi ou d'évolution professionnelle	Droits des étrangers	Mensuelle		
	EPI Daumesnil	12 e	Bénéficiaires du RSA	Généraliste	Bi-mensuelle	7	
	EPI 14/15	15 e	Bénéficiaires du RSA	Généraliste	Mensuelle		
	EPI Flandres	19 e	Bénéficiaires du RSA	Généraliste	Bi-mensuelle		
	EPI Italie	13 e	Bénéficiaires du RSA	Généraliste	Bi-mensuelle		
	EPI Championnet	18 e	Bénéficiaires du RSA	Généraliste	Bi-mensuelle		
Mission Locale de Paris	Mission Locale site Pyrénées	20 e	jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation ou à l'autonomie.	Généraliste	Mensuelle	38	118
	Mission Locale site Pyrénées	20 e	jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation ou à	droit des sociétés	Mensuelle		

			l'autonomie.				
	Mission locales site soleil	13e	jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation ou à l'autonomie.	Droit des étrangers	Mensuelle		
	Mission locales site soleil	13e	jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation ou à l'autonomie.	Généraliste	Mensuelle		
Médecins du Monde	Permanence psy	12e	Personnes exilées malades en grande précarité	Droits des étrangers	Hebdomadaire	16	61
Positive Planet	Positive Planet	18e	personnes éloignées de l'emploi issues des quartiers prioritaires de la ville et en création d'entreprise	droit des sociétés	Mensuelle	10	
Samu Social de Paris	Espace d'accueil, d'hygiène et	12e	Femmes en situation	Généraliste	Mensuelle		

	de soins L'Oasis		de grande précarité				
Secours Populaire	Espace Solidarité Ramey	18 e	publics en situation de grande	Généraliste	Hebdoma daire	34	
	Espace Solidarité Ramey	18 e	précarité, personnes isolées ou familles, habitants de la rue plus ou moins désocialis és, personnes hébergées dans les dispositifs d'urgence ou de réinsertio n, mal logés, etc.	Droits des étrangers	Mensuell e	9	
Universci ences	Cité des Métiers de Paris	19 e	tout public	Droit du travail	Mensuell e	9	66
	Cité des Métiers de Paris	19 e	tout public	Droit du travail	Bi- hebdoma daire	43	300
Urgences Jeunes	CHRS Urgences jeunes	15 e	adultes et jeunes adultes en situation d'urgence	Droit des étrangers	Mensuell e	8	41
Total : 20 partenaire s	31 structures					324	1014

